



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE I, AFFAIRE DU MOULODIA CLUB D'ALGER

SONATRACH PENSE DÉJÀ AU SUCCESSEUR DE GHRIB

P.17

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DISPARU DEPUIS LE 22 FEVRIER DERNIER

LE CORPS D'ALI LACEUK RETROUVÉ À NACIRIA

P.5

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES

UNE ÉNIÈME PROVOCATION DU MAROC

P.3



PROTECTION DE LA PRODUCTION NATIONALE
DES EXPERTS PLAIDENT POUR LA BAISSÉ DE L'IMPORTATION

P.5

IL ÉTAIT PRÉVU À PARTIR DE DEMAIN
L'UNPEF ANNULE SON MOUVEMENT DE PROTESTATION

P.5

NON PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS



L'INTERSYNDICALE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DÉNONCE

L'Intersyndicale des professionnels de la santé (ISPS) a déploré, hier à Alger, la non satisfaction de leurs revendications, après huit mois d'attente et en dépit des instructions du Premier ministre allant dans le sens de la prise en charge du dossier.

P.5



PROJETS AADL, ANCIENS SOUSCRIPTEURS

DÉBUT DE PAIEMENT DE LA 1^{RE} TRANCHE DÈS AUJOURD'HUI

P.4



511

morts est le nouveau bilan de l'effondrement d'un immeuble au Bangladesh.

9,5

millions d'euros ont été débloqués par l'UE pour l'Unicef afin de lutter contre la malnutrition au Niger.

500

étrangers prendront part au 16e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics 2013,

Le train siffle à nouveau à Tlemcen-Maghnia-Ghazaouet

La ligne ferroviaire assurant la liaison Tlemcen-Maghnia-Ghazaouet, via Sabra, a été rouverte mercredi. Cette reprise intervient après un arrêt d'environ six mois suite aux dommages subis par l'ouvrage d'art dans la localité de Zelboun suite aux inondations du 12 novembre dernier, a indiqué à l'APS le responsable de la gare de Tlemcen. Le train, desservant cette ligne, assurait le transport de plus de 300 passagers par jour, dont des étudiants habitant à l'ouest du chef-lieu de wilaya en plus de marchandises transitant par le port de Ghazaouet. Le transport routier de marchandises cause des encombrements particulièrement au niveau la RN7 reliant Maghnia à Tlemcen via Sabra et la RN 98 reliant Ghazaouet à l'axe routier 35.



Plus de 100 cas de mucoviscidose diagnostiqués en Algérie



Plus de 100 cas de mucoviscidose, maladie génétique, létale, affectant les épithéliums glandulaires de nombreux organes chez l'enfant, ont été diagnostiqués en Algérie, a indiqué, jeudi à Skikda, le professeur Abelkrim Redoui, de l'hôpital pédiatrique de Canastel à Oran).

Le professeur Redoui a indiqué que ce chiffre, même s'il reste minime, se rapporte à une maladie qui existe bien mais qui est toujours relativement méconnue par les médecins. Le même spécialiste a fait savoir, à propos de cette grave affection, que l'Algérie souffre d'un "retard en matière de possibilités de diagnostic, d'accès aux soins et de prise en charge. Il a également précisé que le traitement de cette maladie" se heurte à des obstacles, comme l'insuffisance de formation des médecins, la non disponibilité de médicaments et l'insuffisance du test de sueur.

Ce projet a pour objectif, selon lui, l'amélioration du diagnostic et la prise en charge des enfants atteints de mucoviscidose afin de leur faire atteindre l'âge adulte avec une meilleure qualité de vie. C'est à la faveur de ce projet que le test de sueur est aujourd'hui possible à l'hôpital Canastel d'Oran, et dans les CHU de Sétif, de Constantine, de Beni Messous, de Sidi Bel-Abbès et d'Hussein-Dey, a encore indiqué le docteur Redoui.

Sensibilisation sur la protection des plages et de la mer à Tlemcen

La radio de Tlemcen organise, du 4 au 10 mai courant, une semaine nationale autour du thème "La protection des plages et de la mer", dans le cadre de l'année 2013 consacrée "Année de l'environnement et du développement durable", a-t-on appris auprès de son directeur.

Le programme de cette semaine, organisée en collaboration avec la radio Chaîne 3, la direction de l'environnement de la wilaya de Tlemcen et plusieurs autres secteurs, comporte une grande exposition mettant en exergue les principales actions mises en œuvre pour la protection des plages et de la mer dans cette région du pays et les plus importants facteurs de pollution qui les menacent.

Une journée d'étude intitulée "Mise en place des mécanismes et stratégies de protection des plages et de la mer", est également prévue dans ce cadre au niveau de la salle des conférences du Parc national de Tlemcen. Des spécialistes dans le domaine de l'environnement et de la pollution marine seront présents à cette occasion pour animer la journée, a-t-on ajouté. Le programme en question prévoit en outre l'organisation d'une séance de pêche sportive au niveau du barrage El Mefrouch surplombant la ville de Tlemcen en plus de l'organisation d'une séance de plongée au profit des handicapés au niveau de la piscine olympique.

D
i
x
i
t

Moussa Benhamadi :

"L'ouverture de la presse algérienne sur les différentes tendances médiatiques constitue, à la faveur du pluralisme politique et médiatique consacré par la Constitution et pour lequel les gens de la profession ont payé un lourd tribut, un acquis national à préserver. Je souhaite que la célébration de cette journée soit une occasion pour les professionnels du secteur de la presse de prendre davantage conscience de l'importance de la mission d'information, compte tenu des enjeux et défis actuels et de leur rôle dans la société à travers la promotion de la culture de tolérance et la lutte contre les fléaux qui menacent la cohésion sociale."

Déclarée morte, une mère de famille réapparaît 11 ans après en Floride

Brenda Heist était fatiguée de vagabonder. Cette mère de famille de 54 ans a décidé de refaire surface la semaine dernière, onze ans après sa soudaine disparition, a rapporté jeudi. En 2002, après avoir conduit ses enfants de 8 et 12 ans à leur école de Lancaster, Brenda Heist est surprise par trois marginaux, deux hommes et une femme, en train de pleurer dans un parc. Malheureuse et en instance de divorce, cette comptable pour un concessionnaire automobile décide, sur un coup de tête, de les suivre dans leur voyage pour la Floride et ainsi de disparaître dans la nature, rapporte la chaîne américaine.

Elle disait qu'elle était veuve, sans enfant

Cette mère de famille a déclaré à ABC News avoir logé Brenda Heist chez elle de 2010 à 2012. Officiant comme femme de ménage, la disparue lui raconte qu'elle a des problèmes avec son petit ami. «J'ai eu de la peine pour elle qui avait l'air d'avoir vécu des moments difficiles. Elle disait qu'elle était veuve, sans enfant, et qu'elle avait perdu sa mère à l'âge de six ans», a poursuivi Sondra Forrester.

Devenues bonnes amies, leurs chemins se séparent quand Sondra Forrester décide de déménager début 2012. Brenda Heist va alors vivre successivement chez l'ex-mari de son amie puis, jusqu'il y a encore quelques semaines, chez une autre famille dont elle assurait les ménages, à Gulf Breeze, avant de disparaître à nouveau.

Elle était au bout du rouleau et en avait assez de fuir

Il y a une semaine, Brenda Heist, qui aurait été une nouvelle fois sans-abri, finit par se rendre dans un commissariat du comté de Monroe, à l'extrême sud de la Floride, croyant être sous le coup d'un mandat d'arrêt. «Elle était au bout du rouleau et en avait assez de fuir», a précisé John Schofield. Elle a alors révélé sa véritable identité et indiqué qu'elle était recherchée en Pennsylvanie.

Remarié, l'ex-mari de Brenda Heist, Lee Heist, pensait lui aussi qu'elle était morte et a décidé de lui pardonner de l'avoir quitté de cette manière, le laissant assumer seul la charge d'élever leurs enfants, aujourd'hui âgés de 19 et 23 ans, et affronter les suspicions selon lesquelles il serait coupable de sa disparition.

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES

Une énième provocation du Maroc

Les travaux de la 31^{ème} session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) débutent aujourd'hui à Rabat (Maroc). Une importante délégation algérienne conduite par, Mourad Medelci, le ministre des Affaires étrangères, participe à cette réunion qui «examinera les voies et moyens de renforcer l'action maghrébine commune à la lumière des développements et défis que connaît la région ainsi que les questions inhérentes à l'intégration économique maghrébine et la poursuite de la réforme de l'Union», selon une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

PAR SADEK BELHOCINE

Les réunions des ministres des pays de l'UMA notamment ceux des Affaires étrangères et ceux de l'Intérieur, se succèdent pour la concertation et la coordination des positions sur les questions politiques, régionales et internationales qui concernent la région. Il reste que la construction du grand Maghreb arabe butte toujours sur le problème du Sahara occidental occupé par le Maroc. Ce n'est pas une vue de l'esprit que de dire que l'ombre de cette question planera sur cette réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UMA. Ou encore l'ouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc. Le Maroc entretient toujours la mauvaise foi et l'amalgame entre les deux questions : la question du Sahara occidental et la réouverture des frontières. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait réaffirmé à Rabat, lors d'une conférence de presse conjointe des ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le mois dernier, que l'Algérie a toujours soutenu le principe de l'autodétermination des peuples comme convenu dans les résolutions de l'Organisation des Nations unies (Onu). Il a réaffirmé, à l'issue du Conseil des ministres maghrébins, que l'Algérie «n'est pas une partie dans le conflit du Sahara occidental qui oppose deux parties» (le Maroc et le Polisario) et «ne nourrit aucune ambition dans cette question qui est sous la responsabilité de l'Onu», estimant que la solution doit être trouvée dans le cadre de l'Onu. Sur la question de la réouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc, le ministre algérien a souligné que cette question était «très importante» nécessitant, a-t-il souligné, certaines dispositions notamment sur plusieurs questions «en suspens». Il semble que ces déclarations de Daho Ould Kablia faites en terre marocaine ont eu pour effet de



Amar Belani, porte-parole du MAE.

déclencher de multiples attaques des officiels marocains et leurs relais médiatiques qui forcément ne plaident pas pour des relations bilatérales algéro-marocaines apaisées ni à plus forte raison à la construction de l'UMA. Il n'est un secret pour personne que depuis quelques mois, le Maroc cherche à déstabiliser l'Algérie. Il s'est engagé pour cela sur tous les fronts : sécuritaire, diplomatique et plus grave encore, menace directement la cohésion sociale en écoulant des tonnes de drogue, produites sur son sol, par les frontières algériennes. Cela ne semble pas apaiser l'esprit du Makhzen. Une vieille revendication que l'on croyait «oubliée» ressort comme par hasard à la veille de cette rencontre des ministres des AE de l'UMA. Malheureuse idée et tentative de faire pression sur l'Algérie sur les questions du Sahara occidental et de l'ouverture des frontières terrestres entre les deux pays ? Toujours est-il que les déclarations incendiaires du secrétaire général du parti marocain Al Istiqlal, Hamid

Chebat qui a appelé mercredi à la reconquête de plusieurs régions frontalières algériennes ne font qu'exacerber les autorités qui estiment encore une fois que les autorités marocaines sont de mauvaise foi et donné lieu à une réplique «musclée» du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, qui a qualifié «de graves et d'inacceptables» les propos du secrétaire

général du parti Istiqlal, qui a appelé à envahir militairement l'Algérie. «Ces propos constituent une dérive dangereuse et irresponsable que nous condamnons avec la plus grande force», a réagi Amar Belani dans une déclaration au journal électronique algérien TSA. En tout état de cause, les conditions sont loin d'être réunies pour la construction du projet de l'UMA. S. B.

AFFAIRE DES DEUX TERRORISTES PRÉSUMÉS IMPLIQUÉS
DANS L'ASSASSINAT DE PLUS DE 500 PERSONNES

Le procès s'ouvre aujourd'hui

Le procès de deux terroristes présumés impliqués dans l'assassinat entre 1996 et 2004 de plus de 500 personnes et le viol de plus de 60 femmes aura lieu dimanche devant le tribunal criminel Alger, a-t-on appris de source judiciaire. Les deux accusés ont avoué au cours de l'instruction avoir rejoint en 1997 le groupe terroriste activant à Oued Romane (Chlef) et assassiné des éléments de l'Armée nationale populaire, des membres de groupes de légitime défense (GLD) et des villageois dans les régions de Boumerdes, Médéa, Khemis, Tiaret, Chlef, Relizane et Blida, selon la même source. Les deux accusés ont également participé entre 1996 et 2004 à des viols collectifs et à l'égorgeage d'un grand nombre de femmes dans les régions susmentionnées, a ajouté la même source. L'accusé K. Djillali a reconnu avoir participé en 1999 dans la région de Chlef à l'assassinat de 50 personnes et à

l'enlèvement, au viol collectif et à l'égorgeage de 9 femmes. Il a également avoué avoir assassiné la même année 5 militaires à Oued Romane (Chlef) et deux éléments des GLD à Oued Rmel. Il a aussi avoué avoir participé depuis 2000 à des massacres au douar Tegrart, assassiné 7 élèves d'une école coranique à Relizane et 15 autres personnes dans la région de Baal. L'accusé A. Ali a, quant à lui, reconnu avoir participé en 1998 au massacre de 19 personnes à Chlef. Il a également reconnu avoir participé en 2001 au massacre de 20 membres d'une même famille et à l'enlèvement, au viol et à l'assassinat de plusieurs femmes à Tissemsilt. Selon ses aveux, L'accusé a assassiné en 2003 20 personnes à Larbaâ (Blida) et commis plusieurs autres massacres et viols.

SOUS LA PLUME

L'UMA, à reculons

PAR SORAYA HAKIM

L'Algérie est incontestablement la «bête noire» du royaume chérifien. La fermeture des frontières depuis 1994 fait jaillir le venin et le conflit avec le Sahara occidental a fait le reste. Le Maroc fait porter le chapeau à l'Algérie qui milite en faveur de l'application des résolutions de l'Onu pour l'organisation d'un référendum du peuple sahraoui. Et c'est l'os qui est en travers de la gorge d'un Maroc qui fait dans la provocation en guise de répliques comme les campagnes de dénigrement orchestrées par les médias marocains à l'encontre de notre pays mais ce qui tue le plus c'est le mépris qu'affichent les autorités algériennes qui appliquent à la lettre l'adage populaire «Bien faire et laisser braire, tout entendre et ne rien dire». Ce qui fait monter en degré toute la rancœur que nous voue Rabat. La dernière sortie en date nous vient du secrétaire général du parti nationaliste marocain qui devant un parterre de militants appelle à lancer une offensive contre l'Algérie pour récupérer Tindouf et Béchar «des territoires colonisés par l'Algérie». Une revendication pernicieuse qui avait été déjà posée en 2010 par une pseudo association marocaine de défense des régions expropriées de l'est marocain qui a eu l'outrecuidance d'adresser une lettre à l'Élysée pour demander à la France

de «prendre ses responsabilités pour faire évacuer le Sahara des Algériens et le restituer au Maroc». Excusez du peu ! Cependant, le cabinet de Nicolas Sarkozy de l'époque avait fait montre de l'intérêt de ces «sollicitations». Un autre illuminé entre dans la danse, il s'agit d'un homme d'affaires franco-algérien, Rachid Nekkaz, qui postule pour la présidentielle de 2014.

«*Aujourd'hui, c'est le sbire du roi, Hamid Chabat, qui se fait du cinéma en appelant à la reconquête des territoires frontaliers qu'il considère marocains. Sans doute, ce chef du parti El Istiqlal, pour le nommer, est frappé d'amnésie «sélective»*



Thème de campagne : la réouverture des frontières terrestres avec le Maroc qui représente selon cet «éminent économiste» «un déficit de trois points». Aujourd'hui, c'est le sbire du roi, Hamid Chabat, qui se fait du cinéma en appelant à la reconquête des territoires frontaliers qu'il considère marocains. Sans doute, ce chef du parti El Istiqlal est frappé d'amnésie «sélective». Il serait bon de lui rappeler que le 28 mai 1992, la Chambre des représentants du royaume chérifien a ratifié à son tour le traité de 1972 délimitant la frontière avec l'Algérie et que le «Grand Maroc» revendiqué par l'Istiqlal en 1956 n'aura été qu'un vœu pieux. Les récentes déclarations incendiaires à l'égard de l'Algérie vont à contre-courant de la construction d'un grand Maghreb unifié. Et c'est là encore un autre vœu pieux.

PROJETS AADL, ANCIENS SOUSCRIPTEURS

Début de paiements de la 1^{re} tranche dès aujourd'hui

PAR RAYAN NASSIM

Les anciens souscripteurs pour un logement AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement), dont les dossiers ont été actualisés dernièrement, vont commencer à payer la première tranche du prix de leurs logements à partir d'aujourd'hui, a indiqué le directeur de l'agence, Elias Benidir.

L'opération de paiement de la première tranche de 10% du prix du logement concerne les souscripteurs de 2001 et 2002 dont les dossiers ont été actualisés et approuvés après consultation du Fichier national de logements, a expliqué à l'APS M. Benidir.

La première tranche est fixée à 210.000 dinars pour les logements de type F3 qui seront destinés aux familles ne dépassant pas trois membres (en comptant uniquement les parents et leurs enfants en charge) et 270.000 dinars pour les logements de



Le logement AADL, un rêve en voie d'être concrétisé.

type F4 réservés aux familles de quatre personnes ou plus.

Les souscripteurs concernés par cette opération seront reçus au niveau de l'OPGI de Bir Mourad Raïs à raison de 500 personnes par semaine jusqu'à la finalisation des dossiers de tous les souscripteurs qui seront progressivement convoqués, a-t-il précisé.

L'AADL a commencé la semaine dernière à envoyer par voie postale les avis favorables et les convocations pour retirer l'ordre de versement, selon son directeur qui rassure que cette opération se poursuivra suivant l'ordre chronologique des dossiers actualisés et approuvés.

Sur les 32.102 dossiers de souscripteurs de 2001 et 2002 actualisés par l'AADL jusqu'à jeudi dernier, plus de 20.000 dossiers sont passés par le Fichier national, d'après les données de l'agence.

R. N.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La pénurie de ciment ralentit la réalisation des projets

Un important déficit en matériaux de construction, parfois de longues périodes de pénuries, notamment le ciment, retarde les projets des secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTPH), obligeant les entrepreneurs à s'approvisionner au marché noir à des prix souvent exorbitants. Cela fait plus de cinq ans que la pénurie du ciment se pose de manière récurrente notamment durant "la période sèche" (avril-octobre) qui connaît habituellement le lancement de projets de

construction et des travaux d'aménagement des habitations, explique à l'APS, M. Abdelkrim Selmane de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA). Selon lui, "il suffit qu'une seule cimenterie effectue un arrêt technique pour la maintenance de ses installations pour que les spéculateurs en profitent pour créer une tension en stockant du ciment pour le revendre à des prix excessifs". Ce professionnel préconise le renforcement des opérations de contrôle effectuées par les

brigades des services du commerce pour contrer cette "mauvaise pratique". Estimant que la production nationale de ciment, qui est de 18 millions de tonnes/an (secteur public et privé), n'est pas en mesure de satisfaire la forte demande, "le déficit étant de 5 millions de tonnes/an", il appelle à augmenter le volume des importations pour combler totalement ce déficit. Interrogé sur la conformité des matériaux de construction les plus utilisés, M. Selmane note que certains



revendeurs de ciment en vrac fraudent sur la qualité de ce matériau en le mélangeant avec du sable ou du tout-venant.

En ce qui concerne le ciment importé, il relève que les opérations de contrôle au niveau des ports sont "rigoureuses", de même que pour les autres matériaux de construction importés.

UNE INSTITUTION POUR LA COLLECTE ET L'UTILISATION DES RESSOURCES DE LA ZAKAT EN 2013

"Favoriser la création d'emplois et lutter contre la pauvreté en Algérie"

Une institution de la zakat sera opérationnelle courant 2013 pour "renforcer le dispositif social, favoriser la création d'emplois et lutter contre la pauvreté en Algérie", a affirmé un conseiller du ministre des Affaires religieuses et des wakfs.

Cette institution, qui définira la stratégie de collecte et d'utilisation des ressources de la zakat, aura un statut juridique qui déterminera ses missions et les promouvra, a précisé à l'APS Ahmed Saïdi, en marge d'une cérémonie de

distribution de 15 crédits non rémunérés du Fonds de la zakat, organisée à la salle de conférences Miloud-Tahri en présence des autorités locales et de cadres du secteur. Cette institution sera composée "d'imams et d'experts universitaires ayant encadré le Fonds de la zakat depuis sa création par le ministère des Affaires religieuses en 2003 pour lutter contre la pauvreté", a précisé le même responsable, soulignant que de tels dispositifs "existent déjà dans nombre de pays arabes et musulmans".

Le montant collecté par le Fonds de la

zakat, depuis sa création à ce jour, a atteint 7,54 milliards DA. Des moyens qui ont été financés, entre autres, 6.900 crédits bonifiés favorisant la création de 13.800 emplois, a précisé M. Saïdi, ajoutant que ce fonds est "l'un des dispositifs mis en place par l'Etat algérien pour la prise en charge des catégories sociales fragilisées". D'un montant de 2,4 millions DA, les 15 crédits sans intérêt accordés à cette occasion serviront à la création de petits projets de coiffure, de couture, d'électricité et d'élevage.

R. E.

BILAN DE NEDJMA

57 millions de dollars investis au 1^{er} trimestre 2013

L'opérateur de téléphonie mobile (Nedjma) a investi 57,2 millions de dollars en Algérie durant le premier trimestre 2013, selon un bilan publié vendredi.

Ce volume d'investissements représente 15,5% des investissements de la maison-mère qatarie OOREDOO (ex-Qtel), selon un communiqué de Nedjma.

De même, cet opérateur a enregistré une hausse de 22% de ses revenus durant le premier trimestre 2013, par rapport à la même période de l'année passée.

Ainsi, les revenus du troisième opérateur en Algérie ont atteint 254,3 millions de

dollars au premier trimestre 2013 contre 219,7 millions au cours des trois premiers mois de 2012, alors que ses profits nets ont presque doublé en atteignant 37 millions de dollars à la fin mars 2013, selon les mêmes chiffres.

En outre, le nombre d'abonnés est passé de 8,5 millions de personnes à 9,25 millions sur la même période, soit une progression de 6%.

Ceci représente une part de 31% du marché algérien de téléphonie mobile contre 30% au premier trimestre 2012.

Avec ces performances, Nedjma représente une part de 10,2% du nombre

d'abonnés du groupe mère et 11% de ses revenus globaux au cours des trois premiers mois de 2013, a-t-on souligné de même source.

En 2012, les investissements de Nedjma en Algérie étaient de 226,2 millions de dollars, contre 174 millions de dollars en 2011, en hausse de 30%.

Nedjma, avait obtenu une licence d'exploitation de la téléphonie mobile en Algérie en décembre 2003 suite à une offre de 421 millions de dollars mais ce n'est qu'en août 2004 qu'elle avait procédé au lancement commercial de sa marque.

Secousse tellurique de magnitude 3,2 à Bousfer, Oran

La secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter, enregistrée samedi matin à 3h 36mn dans la localité de Bousfer, à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Oran, n'a pas fait de dégâts ni matériel ni humain, ont indiqué les services de la Protection civile.

La secousse n'a pas été ressentie par la population locale, selon certains résidents locaux, contactés par l'APS.

Selon les services de la Protection civile, citant le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), l'épicentre de cette secousse a été localisé au large, à 16 kilomètres, au nord ouest de la commune côtière de Bousfer, relevant de la daïra d'Aïn El Turck.

Il s'agit de la deuxième secousse enregistrée en deux jours dans la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué de même source.

PROTECTION DE LA PRODUCTION NATIONALE

Des experts plaident pour la baisse de l'importation

Comment protéger la production nationale ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre hier, trois personnalités invitées par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), il s'agit du docteur Mourad Preure, expert pétrolier international et président du cabinet Emery, de Ahmed Malha, agronome et de Mustapha Zebdi, président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC). Modérée par El-Hadj Tahar Boulanouar, porte-parole de l'UGCAA, cette conférence-débat s'est déroulée à Belouizdad (Alger) au siège national de cette organisation. Se référant aux données statistiques les plus récentes, le président du cabinet Emery, relève que l'importation a connu une hausse de 19 % et que l'Algérie a importé 150.000 véhicules de plus en 3 mois, soit une hausse de 41 %.

PAR LARBI GRAÏNE

Et d'ajouter : "ça ne peut plus continuer comme ça, dans un proche avenir en 2030, nos enfants vont dire que nous avons tout bouffé, ils nous ont rien laissé". D'après lui l'importation est en train de détruire la production nationale. "Il y a un problème réel, aujourd'hui, l'industrie, c'est 4% du produit intérieur brut (PIB), autant dire que l'Algérie est un pays qui n'a pas d'industrie" a-t-il relevé non sans faire observer que "l'Algérie est en train de devenir un pays sans usines" relevant plus loin que la croissance chez nous est tirée par les hydrocarbures. Pour autant, a-t-il ajouté, "la demande algérienne qui est en train de grimper à une allure vertigineuse, sert l'importation et non la production nationale". L'Algérien, a-t-il ajouté, "qui achète des gateaux fabriqués par une entreprise turque tue l'entreprise algérienne qui fabrique le même produit".

"Je connaissais quelqu'un qui avait une usine de textile à Blida, il a fini par démonter les machines, puis a loué ses locaux à un concessionnaire automobile avant de se reconvertir dans le commerce des conteneurs" a-t-il illustré ses propos. Revenant sur la crise économique mondiale, l'orateur relève qu'"il y a un risque de collapsus". "L'Europe du Sud risque d'imploser, on assistera alors à la fin de la solidarité, il peut y avoir rupture des monnaies, les Américains vont dévaluer le dollar pour faire face à l'euro". Et le docteur



Preure de s'inquiéter sur les placements de l'Algérie "beaucoup pensent que 200 milliards de dollars sont une garantie mais ça peut fondre comme neige au soleil" a-t-il averti. Pour sa part Ahmed Malha a regretté le fait que l'Algérie importe annuellement "plus de 10 milliards de dollars de produits agricoles" ainsi que "plus d'un milliard de poudre de lait". Il a mis en exergue ce fait que le Maroc importe zéro poudre de lait car

disposant de 3 millions de vaches. D'après lui l'Algérie ne disposerait que de 300.000 vaches laitières seulement. Et d'ajouter "il suffit d'avoir 600.000 vaches sélectionnées pour prendre en charge la demande nationale en matière de lait". "Je ne comprends pas pourquoi on ne le fait pas" a-t-il déploré. Selon lui "les besoins en lait sont évalués à 3,6 milliards de litres par an" soulignant que 70 % du prix de revient sont consommés

par les aliments de bétail. Il a mis en doute le chiffre officiel de la production de la pomme de terre, soit 40 millions de quintaux par an. Pour lui le chiffre réel se situe aux environs de 25 millions de tonnes par an. "Si nous produisions 40 millions de tonnes, on aurait eu une pomme de terre à bon marché et aurait eu un excédent pour en exporter" a-t-il soutenu. Ahmed Malha a critiqué du reste la politique agricole du pays estimant que la culture du recensement des espèces végétales et de l'analyse en laboratoire est en net recul par rapport à l'époque française. "300 clones et variétés d'argemes datant de la période coloniale ne sont plus visibles aujourd'hui" fera-t-il observer. Quant à Mustapha Zebdi, s'il a proné le patriotisme à l'effet d'encourager le produit algérien, il a néanmoins souligné qu'"on ne peut conseiller le consommateur d'acheter algérien si le produit est médiocre". Pour lui la concurrence devra relever la qualité du produit "made in Algeria". Mais il a estimé que le produit algérien de qualité devrait être moins cher que le produit étranger. Il a regretté le fait que des entreprises algériennes font des tarifications élevées de leur produit, poussant ainsi, elles-mêmes, les consommateurs à se rabattre sur les produits étrangers. Et de citer l'exemple d'une biscuiterie algérienne qui a augmenté le prix de ses produits par rapport aux mêmes produits turcs.

L. G.

NON PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS

L'Intersyndicale des professionnels de la santé dénonce

L'Intersyndicale des professionnels de la santé (ISPS) a déploré, hier à Alger, la non satisfaction de leurs revendications, après huit mois d'attente et en dépit des instructions du Premier ministre allant dans le sens de la prise en charge du dossier.

L'Intersyndicale, composée du Syndicat national algérien des psychologues (Snapsy), du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) et le Syndicat national du personnel de l'enseignement du paramédical (SNPEPM) a annoncé, au cours d'une conférence de presse, entamer

"une grève de trois jours renouvelable à partir de lundi prochain".

"L'ISPS a également décidé d'organiser un rassemblement national le mercredi 8 mai devant le ministère de la Santé", a ajouté son président, Khaled Kedad, qui a exprimé son mécontentement devant le silence affiché par les instances concernées, en dépit du préavis de grève. Il a, toutefois, réitéré la disponibilité de l'ISPS au dialogue, afin d'éviter, a-t-il dit, "la pénalisation du malade".

Par ailleurs, le responsable de la communication du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Slim Belkacem, a rappelé que son institution a tenu "40 réunions

avec les différents syndicats de santé, et ce, depuis décembre 2012".

Il a estimé qu'"aucune avancée ne peut être réalisée, entre les deux parties, si les conditions ne sont pas réunies", pour trouver une solution aux problèmes posés, faisant allusion à la menace de grève. M. Belkacem a ajouté en outre, que l'un des syndicats qui a récemment tenu son mouvement de protestation "ne peut parler de dialogue et conciliation dès lors que celle-ci a été qualifiée d'illégal par la justice". L'ISPS revendique, notamment, des statuts particuliers, un régime indemnitaire et dénonce la discrimination en matière d'imposition entre les professionnels de la santé.

DISPARU DEPUIS LE 22 FEVRIER DERNIER

Le corps d'Ali Laceuk retrouvé à Naciria

Le corps sans vie, retrouvé au fond d'un puits dans la commune de Naciria wilaya de Boumerdès jeudi dernier, s'est avéré être celui du jeune Ali Laceuk. C'est une fin tragique que connaît ainsi cet événement qui a tenu en haleine la population du village Tala Khelil et ses environs dans la daïra d'Ath Douala durant de longues semaines. La nouvelle a commencé à circuler jeudi dernier, mais il a

fallu d'abord identifier le corps du malheureux. Hier, la famille du défunt poursuivait les démarches administratives afin de procéder à la récupération de la dépouille mortelle d'Ali. Les habitants de la région d'Ath Douala et ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou, encore sous le choc, ne réalisent pas encore le drame qui vient de secouer la région. L'ambiance au village Tala Khelil était pratiquement intenable. Des

citoyens, par dizaines, affluaient sans cesse vers le domicile mortuaire afin d'exprimer leur solidarité avec tous les membres de la famille Laceuk en ces moments de grande douleur. L'enquête, diligentée par les services de sécurité, se poursuit afin d'aboutir à l'identification des auteurs de ce meurtre ainsi qu'aux raisons ayant mené à un tel drame.

L. B.

IL ÉTAIT PRÉVU À PARTIR DE DEMAIN L'UNPEF annule son mouvement de protestation

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) a annulé le mouvement de protestation, prévu le 6 mai, pour interpellier les pouvoirs publics sur nombre de revendications socioprofessionnelles. La décision de l'UNPEF fait suite à "la reconnaissance par le ministère de la légitimité des revendications et sa disponibilité au dialogue et à la concertation", indique vendredi un communiqué de l'UNPEF. La révision de certaines clauses du statut particulier et le système indemnitaire des travailleurs du secteur et "l'intégration des contractuels dans des postes permanents selon l'ancienneté et les diplômes obtenus", figurent parmi les revendications soulevées par l'UNPEF à la tutelle.

Le syndicat demande aussi de "calculer la prime de performance pédagogique avec effet rétroactif, à partir de 2008 au lieu de 2012, ainsi que la promotion systématique de tous les travailleurs ayant 10 années d'expérience".

L'UNPEF a affirmé qu'elle restait "attachée à ses revendications légitimes qu'elle défendra en toute responsabilité dans le cadre du dialogue et de la concertation avec la tutelle."

ENRÔLEMENT DES DOSSIERS DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

L'opération atteint sa vitesse de croisière dans les consulats d'Algérie en France

L'enrôlement des dossiers du passeport biométrique se poursuit dans les représentations consulaires d'Algérie en France à un rythme soutenu pour doter les ressortissants algériens de ce document de voyage.

Cette mesure intervient conformément aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, recommandées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et entrant en vigueur à compter de novembre 2015.

Si l'opération de traitement des dossiers, lancée depuis le 15 janvier dernier dans les postes consulaires en France, se déroule sans difficultés majeures dans certains consulats, dans d'autres, à l'inverse, quelques contraintes ont été soulevées par des responsables consulaires qui déplorent notamment le manque d'espace nécessaire à l'installation de plateformes biométriques supplémentaires pour augmenter les cadences d'enrôlement des dossiers.

Ils ont également évoqué la lenteur des délais d'instruction de ces dossiers, parfois observée, en raison essentiellement des retards déplorés dans les procédures de demande de l'acte de naissance (12 S), document administratif à joindre obligatoirement à l'enrôlement du dossier.

Au consulat général de Strasbourg (France), l'opération biométrique se déroule dans de "très bonnes conditions", a affirmé la consule générale, Mme Houria Yousfi à l'APS, soulignant que "quelque 486 dossiers ont été enrôlés depuis le lancement de cette opération dans cette circonscription consulaire".

Depuis le 12 mars dernier, à la faveur de la visite du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, à Strasbourg, un total de 213 passeports biométriques ont été délivrés à ce jour dans cette circonscription consulaire. "486 dossiers de passeports biométriques ont été enrôlés depuis le lancement officiel de l'opération biométrique à Strasbourg le 12 mars dernier,

428 dossiers ont été transmis sur CD à Alger. Et à ce jour, 213 passeports biométriques ont été reçus d'Alger, par petits lots que les services du consulat général remettent à leurs demandeurs au fur et à mesure de leurs réceptions", a indiqué Mme Yousfi.

S'agissant de la délivrance de l'acte de naissance (12 S), la consule générale a relevé que les nombreux ressortissants algériens nés en Algérie, peuvent bénéficier d'une prolongation de délai de six mois de leur passeport conventionnel, dans le cas où la validité de celui-ci arrive à terme, ce qui leur permet, a-t-elle dit, si la nécessité s'impose, de ne pas voyager pour procéder au retrait de ce document dans leur commune de naissance.

Tout comme ils ont la possibilité de mandater un proche pour retirer ce document en Algérie, ou alors, formuler une demande via Internet pour son retrait, a-t-elle encore expliqué. A l'inverse, les ressortissants nés à Strasbourg, peuvent se faire délivrer leur acte de naissance (12S) sur place, dans la mesure où ils sont transcrits à l'état civil du consulat général. "Il est vrai qu'au début de l'opération d'enrôlement des dossiers, les membres de la communauté nationale appréhendaient d'éventuelles lenteurs d'établissement de leur passeport biométrique, mais ils ont, par la suite, été agréablement surpris de constater que les délais de délivrance varient entre deux semaines à quatre semaines, mais ne vont jamais au-delà", a-t-elle confié.

Campagne de sensibilisation pour stimuler les ressortissants à venir déposer leurs dossiers

Elle a indiqué aussi qu'une campagne de sensibilisation a été menée par le consulat

général, via Internet pour stimuler les membres de la communauté algérienne établie à Strasbourg, sur Intérêt, à venir déposer leurs dossiers et ne pas attendre la date d'expiration de leur passeport conventionnel, dont la validité prendra fin en novembre 2015, date butoir fixée par l'OACI.

Le concours du mouvement associatif a également été mis à contribution dans cette campagne de sensibilisation, sans compter l'appel lancé par le secrétaire d'Etat en direction de la communauté lors de sa récente visite à Strasbourg, en mars dernier, a également souligné Mme Yousfi. Le consul d'Algérie à Nanterre (Hauts-de-Seine), Abdelkader Dehendi, a quant à lui insisté sur le peu d'espace dont dispose le consulat, qui n'a pu installer qu'une seule plateforme biométrique pour le traitement des dossiers, au lieu de deux.

"Ceci ralentit la cadence d'enrôlement des dossiers, évalués aujourd'hui entre 25 et 30 par jour et qui pourrait passer à une vitesse supérieure, à la faveur de la mise en place d'une seconde plateforme comme c'est le cas dans les autres consulats", a-t-il dit. Se montrant confiant, il a affirmé qu'avec la prochaine acquisition d'un nouveau siège par ce poste consulaire, des plateformes supplémentaires de traitement des dossiers seront installées et les conditions d'enrôlement des dossiers seront, par conséquent, améliorées.

Un effectif consulaire non proportionnel à la forte demande de transcription à l'état civil

S'agissant de l'acte de naissance (12 S), il a précisé que quelque 72 documents par jour sont délivrés aux ressortissants nés dans ce département des Hauts-de-Seine et transcrits sur le registre d'état civil du consulat. Il a souligné toutefois que l'effectif



des services consulaires pour la transcription des naissances, n'est pas proportionnel à la forte demande exprimée par l'afflux très important de ressortissants résidant à Nanterre, et tributaires de cette transcription pour la délivrance de ce document administratif. "Nous sommes confrontés aux difficultés de délivrance du (12 S), non seulement lorsqu'il s'agit des ressortissants nés dans ce département et qu'il est d'abord obligatoire de transcrire sur le registre d'état civil, que pour ceux qui sont nés en Algérie, qui sont très nombreux et formulent leur demande par Internet.

"De nombreuses communes ne répondent pas aux demandes introduites en ligne par les ressortissants et nombre d'entre-eux se plaignent d'attendre parfois jusqu'à trois mois et même davantage sans voir venir leur 12 S", a observé le consul de Nanterre, appelant les communes à "redoubler d'efforts" pour réduire les délais d'établissement et d'envoi de ce document indispensable à l'enrôlement des dossiers biométriques.

Attentif à ces retards déjà soulevés par les membres de la communauté nationale, le Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, avait annoncé, lors d'une récente visite en France, effectuée dans le cadre de l'opération biométrique, que son département réfléchissait à une formule consistant à établir des listes de ressortissants nés en Algérie et résidant à l'étranger et les transmettre collectivement au ministère de l'Intérieur, au lieu d'attendre que chaque ressortissant introduise à titre individuel, sa demande en ligne, pour obtenir son (12 S).

APS

TRAFIC D'OBJETS ANTIQUES

Saisie de 21 statuettes et 704 pièces de monnaie

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la Section de recherches de Constantine avec ceux de la compagnie territoriale de Zighoud Youcef, ont interpellé au lieu dit Bab El-Troche, commune d'Ibn Ziad, une personne qui transportait à bord d'un véhicule des objets antiques (vingt et un (21) statuettes et sept-cent quatre (704) pièces de monnaie). Une enquête est ouverte par les gendarmes de la Section de recherches de Constantine.

RELIZANE

Découverte du corps d'un nouveau-né abandonné...

Un corps d'un nouveau-né dans un état de décomposition avancé, enveloppé dans un morceau de tissu, a été découvert au cimetière du douar Ouled Sid-El-Hadj, commune de Bendaoud. Il a été déposé à la morgue de l'hôpital de Relizane. A signaler que le corps d'un autre nouveau-né a été également découvert le 30 avril passé dans un pâturage de la même commune. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Bendaoud.

...et le corps d'un bébé découvert dans un couffin à Naâma

Le corps d'un autre nouveau-né de sexe masculin enveloppé dans un coupon de tissu et placé dans un couffin, a été découvert en bordure de la RN06, reliant Beni-Ounif à Djeniene-Bourezg (Naâma), à 8 km au nord de la commune de Beni-Ounif. Il a été déposé à la morgue de l'établissement public de santé de proximité local. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Beni-Ounif.

ASSOCIATION DE MALFAITEURS ET VOL QUALIFIÉ

Trois individus arrêtés à Annaba...

Les gendarmes de la brigade de Sidi-Ammar (Annaba) ont présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar, trois repris de justice pour association de

malfaiteurs et vol qualifié dont a été victime un citoyen du village Hadjar Ediss, commune de Sidi-Ammar. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Suite à une plainte déposée par la victime, pour

le vol de ses huit bovins de l'étable mitoyenne à son domicile, commis durant la nuit, les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont abouti à l'interpellation des auteurs présumés.

...et trois suspects interpellés

pour le vol de 205 millions de centimes

Les gendarmes de la brigade d'El-Bouni (Annaba) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar, quatre personnes, dont trois repris de justice pour association de malfaiteurs, vol qualifié, recel et non dénonciation de crime, dont ont été

victimes trois citoyens. Deux d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt, une sous contrôle judiciaire et la quatrième remise en liberté provisoire. Suite à des plaintes déposées par les victimes, pour vol de la somme de 205 millions de centimes, un lot de bijoux, une motocyclette et

une imprimante, commis dans leurs maisons à la commune d'El Bouni, l'enquête menée par les gendarmes de la dite brigade a abouti à l'interpellation des auteurs présumés et la récupération d'une partie de la somme d'argent volée, ainsi que la motocyclette et des bijoux.

VOL DE VÉHICULES

Démantèlement d'un réseau à Oued Souf

Les gendarmes de la brigade de Mih-Ouensa ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Oued, une personne, pour association de malfaiteurs et vol qualifié. Elle a été placée sous mandat de dépôt. Rappelons que, agissant sur renseignements et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes enquêteurs ont interpellé le mis

en cause et saisi dans son garage au centre-ville de Rouisset (Ouargla), un véhicule de marque Toyota Station, dépourvu de plaques d'immatriculation. Après identification, il s'est avéré que le dit véhicule a été volé le 24 avril dernier, par le mis en cause avec trois acolytes, devant le domicile d'un citoyen au village Sahbane, commune de Mih-Ouensa (Oued Souf). Un de ses complices, inter-

pellé par les gendarmes à bord d'un véhicule volé avec de fausses plaques d'immatriculation, en stationnement sur la RN16, à la commune d'Oued Allenda, a été écroué après sa présentation devant le même tribunal. Les deux autres acolytes originaires de la localité de Debila, demeurent activement recherchés.

16^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL BATIMATEC EXPO À LA SAFEX

Les sociétés de construction en quête de partenaires

Le 1er jour du Batimatec Expo a attiré beaucoup de visiteurs, sachant que nombreux sont les professionnels et les demandeurs de logements venus s'enquérir des possibilités proposées...

PAR AMAR AOUIMER

Hier s'est ouvert au Palais des Expositions, sous l'égide du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, la 16^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics - Batimatec Expo. L'ouverture officielle s'est faite en présence des organisateurs de cet événement, le plus important après la Foire internationale d'Alger. Ce premier jour a attiré beaucoup de visiteurs, sachant que nombreux sont les professionnels et les demandeurs de logements venus s'enquérir des possibilités proposées.

Parmi le millier d'entreprises exposantes, nous avons pu joindre l'entreprise d'El Hadjar Arcelor Mittal qui participe pour la première fois à cette manifestation économique et commerciale sous ce label, sachant que ce géant de l'acier y prenait part sous le nom de Sider.

"L'objectif de notre participation à ce salon consiste, est notamment, d'exposer nos produits en ce sens que nous sommes le seul fabricant algérien d'acier. Il s'agit d'une opportunité pour nous de

faire connaître davantage nos produits lors de cet événement réunissant la plupart des consommateurs des produits d'Arcelor Mittal" a déclaré Rafik Keramane, responsable chargé du marketing pour la région Centre.

Quant à la responsable du département qualité, Nacéra Kettache souligne : "L'essentiel consiste à nous rapprocher de nos clients pour renouveler nos relations de partenariat, notamment avec nos anciens clients. Nous avons développé des produits à Arcelor Mittal, et nous voulons nous affirmer après une longue absence à ce salon de 16 années, car Arcelor Mittal y participe pour la première fois. Il s'agit, donc d'un simple retour sous l'appellation d'Arcelor Mittal".

Pour sa part, le directeur des ventes, Moncef Fereguana, estime que "depuis 2008, Arcelor Mittal a eu 40 % de parts de marché alors qu'actuellement, cette entreprise elle n'a que 12 à 15 % de parts de marché". Il précise que deux raisons principales sont à l'origine de cela, à savoir "l'augmentation des importations et d'autres problèmes technologiques propres à l'entreprise qui ont fait que la pro-



duction a reculé de 200.000 à 300.000 tonnes alors qu'elle était de l'ordre de 1,2 million tonnes auparavant".

Même si les négociations ne sont qu'à leur début concernant le plan d'investissement et de redéploiement de l'entreprise, les prévisions font état de la stimulation et l'amélioration de la production qui devra passer de 1 million à 1,1 million en 2013, selon Fereguana.

Il ajoute qu'il existe un bon chiffre pour la reprise de la production en termes de vente. Il y a un programme d'investissement concernant les hauts fourneaux et l'automatisation de la production, ainsi que les produits galvanisés, selon lui, sachant que les négociations laissent augurer un état d'avancement de 50 à 60 %.

A. A.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES COMMISSIONS DE VALEURS

Prochaine adhésion de la Cosob à la MMOU

PAR RIAD EL HADI

L'adhésion de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) à l'accord multilatéral de coopération et d'échange d'informations (MMOU) de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) devrait intervenir en 2013, a-t-on appris auprès du régulateur boursier.

"Nous sommes en cours de préparation de cette adhésion qui devrait intervenir avant fin 2013 dans le cadre d'échange d'informations et de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent et des manœuvres frauduleuses dans les marchés financiers", a affirmé à l'APS le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah. En 2009, la Cosob avait soumis sa candidature pour devenir signataire du MMOU et une évaluation du cadre législatif qui régit le marché financier algérien au regard des principes de cet accord a été réalisée en 2012. "L'évaluation a porté principalement sur les aspects relatifs à la capacité réglementaire de la Cosob d'échanger des informations avec les régulateurs étrangers et la confidentialité des informations reçues", a indiqué Berrah.

Cependant, après examen du dossier et des réponses apportées par la Cosob aux différents questionnaires transmis par l'OICV, les experts de cette organisation mondiale ont considéré que la Cosob n'est pas apte à devenir, actuellement, signataire du MMOU. Les raisons avancées par les experts ont trait, notamment à "l'absence de dispositions législatives accordant à la Cosob la faculté de recueillir des informations pour le bénéfice d'une autorité étrangère conformément aux dispositions du MMOU, ni celle

d'échanger ces informations avec des autorités étrangères", a-t-il expliqué.

Ils ont jugé que la Cosob n'avait pas les pouvoirs d'obtenir toutes les informations requises aux termes du MMOU dans la mesure où elle n'a pas d'accès direct à toutes les informations et documents bancaires, mais uniquement à ceux liés aux transactions boursières.

La confidentialité des informations reçues de l'autorité requérante n'est pas garantie, ont estimé les experts de l'OICV qui ont fait remarquer que d'autres autorités ou organismes tiers peuvent avoir accès aux informations de la Cosob.

Nécessité de réviser le cadre réglementaire

"Les demandes d'information qui émanent des pays signataires du MMOU portent généralement sur l'accès à l'information bancaire, au lever du secret bancaire, ce qui n'est pas pour le moment de notre ressort",

a fait remarquer Berrah. Toutefois, "nous travaillons avec la Banque centrale et la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) pour que, ces structures qui sont habilitées par l'Etat algérien à le faire, nous communiquent l'information afin que nous puissions la transmettre au demandeur", a-t-il ajouté.

Au regard du rapport transmis par les experts de l'OICV, la Cosob a entamé les démarches nécessaires pour apporter les correctifs nécessaires et combler les vides qui existent dans la législation actuelle pour atteindre les standards internationaux. "Nous devons faire quelques ajustements dans notre réglementation pour pouvoir répondre à toutes les exigences d'accès à l'information conformément aux dispositions du MMOU", a souligné le premier responsable de la Cosob. Selon ce responsable, un projet de texte législatif répondant aux exigences du MMOU a été soumis aux experts de l'OICV pour avis et recommandations.

"Nous n'avons aucun problème de transparence, au contraire nous sommes en train d'encourager cette pratique de bonne

gouvernance à laquelle les autorités algériennes sont très attachées", a-t-il soutenu. En 2002, l'OICV a adopté à Istanbul le premier accord multilatéral de coopération et d'échange d'informations (MMOU) entre régulateurs boursiers au niveau mondial. Actuellement, la nécessité de limiter le secret bancaire et de favoriser la coopération internationale afin de lutter contre l'évasion fiscale en levant toutes les contraintes qui entravent l'investigation sur des comptes occultes, est au cœur des discussions des ministres européens des Finances qui veulent s'attaquer au secret bancaire.

Neuf pays européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Pologne, Pays-Bas, Belgique et Roumanie) se sont déjà prononcés pour la mise en place d'une législation européenne sur le modèle du Fatca américain.

Les pays du G20 ont demandé à la communauté internationale, lors de la réunion à Washington tenue en avril dernier, d'adopter l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales.

R. E.

LA RÉCESSION EN ZONE EURO PLUS MARQUÉE QUE PRÉVU EN 2013

La France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas concernés

L'économie de la zone euro va se contracter davantage que prévu cette année, ce qui se traduira par une réduction ralentie des déficits publics, a annoncé la Commission européenne (CE). La France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, quatre des cinq principales économies de la région, devraient être en récession en 2013, selon les prévisions de

printemps de l'exécutif communautaire, l'Allemagne étant la seule encore promise à la croissance, selon Reuters. La consolidation budgétaire se poursuit mais son rythme ralentit. Parallèlement, les réformes structurelles doivent être intensifiées pour débloquer la croissance en Europe. La Commission prévoit désormais une

contraction de 0,4% du produit intérieur brut (PIB) des Dix-Sept cette année et une croissance de 1,2% l'an prochain. Les nouvelles prévisions sont proches des médianes des fourchettes de prévisions présentées en mars par la Banque centrale européenne (BCE), à savoir une contraction de 0,9 à 0,1% en 2013 et une croissance de zéro à 2,0% en 2014.

R. E.

TÉBESSA

977 nouveaux
artisans recensés
en 2013

Le secteur de l'artisanat de la wilaya de Tébessa a été renforcé cette année par l'entrée en activité de 977 nouveaux artisans dans diverses spécialités, a-t-on appris, mardi, auprès de la Chambre locale

de l'artisanat et des métiers (CAM). Près de 80% de cet effectif qui activent dans les domaines de l'artisanat d'art, des services ou de la production, sont des femmes qui ont bénéficié de crédits sans intérêts de 100.000 dinars dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), a fait savoir le président de la CAM, Brahim Alloua. Ces nouveaux artisans s'ajoutent aux 4.012 professionnels, en activité dans différentes localités de la wilaya, plus particulièrement à Tébessa où est concentrée la plus grande proportion de l'effectif, précise-t-on à la CAM.

Le nombre total d'artisans en activité dans la wilaya en 2013 avoisine les 5.000 artisans des différentes spécialités, a-t-on expliqué de même source, soulignant que les nouveaux venus dans cette branche ont décroché les certificats de qualification, délivrés par la CAM.

La Maison de l'artisanat et le bureau d'estampillage de la wilaya, réceptionnés en 2011, contribue à la promotion et la préservation du produit artisanal local, a-t-on noté à la CAM.

BATNA

Ouverture du
nouveau siège de la
commune de Larbaâ

Le nouveau siège de la commune de Larbaâ, une localité distante de 55 km de Batna, complètement désertée par sa population durant la décennie noire, a été ouvert mercredi suscitant l'espoir d'un proche retour de ses habitants à leurs terres.

L'ancien siège de la commune avait été incendié en 1994 par des groupes terroristes qui avaient contraint les habitants à fuir leurs terres vers les communes voisines de Tazoult, Ain Touta et Bouzina.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) Abdelhamid Bada, a estimé que l'ouverture de ce nouveau siège, vers lequel seront transférés les services communaux installés, depuis deux ans, dans des structures en préfabriqué, signe "une nouvelle naissance pour cette commune".

Une enveloppe de 30 millions de dinars a été puisée des programmes communaux de développement (PCD) pour la réalisation du siège de cette commune, aujourd'hui entièrement achevée, ainsi que de trois classes scolaires, d'une salle de soins et d'un forage artésien.

Le chef de la daïra de Bouzina (de laquelle relève administrativement la commune de Larbaâ), Omar Rebaï, soulignant qu'un quota de 120 logements ruraux a été réservé aux habitants de la commune, a indiqué que des efforts sont déployés pour le désenclavement de cette localité par la réhabilitation de 8 km de la route reliant le chef-lieu de la commune à Taksrit, donnant sur la RN 87.

Au cours des deux dernières années, de nombreux agriculteurs de Larbaâ ont repris l'exploitation de leurs terres agricoles qu'ils travaillent le jour et les quittent, le soir venu.

APS

BLIDA, PHYTOTHÉRAPIE

Une pratique qui s'incrute
dans les mœurs

Le recours aux plantes médicinales pour soigner diverses maladies est un phénomène très en vogue à Blida, où les magasins proposant ce genre de produits sont souvent pris d'assaut par une foultitude de clients

PAR BOUZIANE MEHDI

L'engouement sans cesse croissant des Blidéens pour ce genre de médication est, d'ailleurs, à l'origine de l'apparition de plusieurs magasins spécialisés dans les moindres coins et recoins de la ville, tant ce créneau juteux attire de nombreux commerçants.

Dans certains magasins, il est, en effet, difficile de se frayer un chemin au milieu du grand nombre de clients dont chacun est en quête de "la potion magique" à même de guérir son mal.

"La clientèle n'est pas uniquement représentée par des personnes âgées, comme le croient certains. Nous recevons des citoyens de tout âge et de divers niveaux intellectuels, car les soins à base d'herbes médicinales s'est incrustée dans les mœurs ici à Blida", expliquent des herboristes aux quartiers Bab Essebt, Bab Dzaïr et Bab Errahba.

Des vendeurs s'improvisent "médecins", prodiguant des conseils sur le mode d'utilisation des plantes ou des recettes en question. Des indications sont ainsi dispensées gracieusement à des citoyens en quête d'une guérison sans avoir recours à la médecine conventionnelle ou aux produits pharmaceutiques.

Dans les magasins, diverses plantes sont exposées et les commerçants s'attèlent à vanter les vertus médicinales aux clients de plus en plus nombreux.

"Nous sommes là pour orienter nos clients et leur faciliter la tâche quant au



choix des plantes adaptées à leur maladie", affirment-ils. L'afflux des habitants vers ces locaux, de plus en plus prisés ces dernières années, a poussé les propriétaires à faire appel à plusieurs vendeurs pour satisfaire la demande.

De leur côté, les citoyens s'adonnant à ce genre de thérapie estiment que les herbes médicinales et les recettes préparées à base de plantes constituent les remèdes idéaux pour plusieurs maladies, ajoutant que ces plantes n'ont pas d'effets secondaires, contrairement aux produits pharmaceutiques.

"Le traitement de diverses maladies sur la base d'herbes médicinales ne laisse aucune mauvaise séquelle sur la santé. Tout ce qui est naturel est bénéfique pour notre bien-être. Et puis, nos ancêtres ont souvent recouru aux plantes pour préserver leur bonne santé", argumentent certains adeptes de la phytothérapie, rapporte l'APS.

La plupart des adeptes des plantes médicinales s'appuient sur le "bouche-à-oreille" pour apprendre que telle ou telle

herbe est efficace contre une quelconque pathologie et ne se réfèrent à aucune notion scientifique. D'autre part, les "prestataires" de ce service recourent souvent à des références religieuses liées à l'utilisation de ces plantes médicinales à l'ère du Prophète Mohamed (QSSL) et ses Compagnons pour convaincre leur clientèle, un outil de marketing qui, semble-t-il, "très porteur", à en croire les commerçants.

Dans la localité de Béni Tamou, plusieurs soignants par les plantes médicinales ont transformé leurs domiciles en "cliniques" qui attirent un public nombreux.

Le recours abusif des citoyens à la phytothérapie, le plus souvent pratiquée par des gens n'ayant pas suivi de formation spécialisée et ne maîtrisant, donc, pas les moindres "rudiments" de ce métier, risque de se répercuter négativement sur la santé des patients, souligne le président du Conseil de l'ordre des médecins de Blida.

B. M.

MOSTAGANEM, REPOS BIOLOGIQUE

60 chalutiers à l'arrêt



Au moins 60 chalutiers de la wilaya de Mostaganem ont cessé momentanément leurs activités pour respecter la période de repos biologique des poissons qui dure du 1er mai au 31 août dans le but de protéger les ressources halieutiques, a indiqué, jeudi, le directeur de la pêche et des ressources

halieutiques.

Lors d'un point de presse, Tewfik Rahmani a déclaré qu'au moins 60 de ces embarcations activent le long du littoral de Mostaganem, dont 42 auxquelles est interdite l'utilisation de filets de surface et trois autres les filets pélagiques à trois miles marins des côtes. Les textes de lois

prévoient des sanctions allant de trois mois à une année de prison et une amende oscillant entre 200.000 et un million de dinars pour ceux qui ne respectent pas la période de repos biologique des produits de pêche.

Les garde-côtes ont enregistré, l'an dernier, 23 infractions relatives à la pêche à l'intérieur des zones concernées par cet arrêt pour permettre le repos biologique des poissons. Des amendes variant entre 500.000 et un million de dinars ont été infligées aux contrevenants, en plus de peines de trois à six mois d'emprisonnement avec sursis à l'encontre de patrons-pêche, a-t-on rappelé de même source.

La Direction de la pêche de Mostaganem a pris, en collaboration avec les gardes-côtes, une série de mesures dont l'intensification du contrôle dans les zones interdites concernées par le repos biologique et la constitution d'une commission locale regroupant des inspecteurs de la Direction de la pêche, du commerce et de la Chambre de wilaya de la pêche, outre les services de l'entreprise de gestion des ports de pêche.

APS

HASSI-MESSAOUD

Lancement prochain d'un projet de 4.000 logements à la Nouvelle-Ville

Les travaux de 4.000 logements publics locatifs (LPL) seront lancés prochainement dans la Nouvelle ville de Hassi-Messaoud, à la faveur d'un programme d'urgence, a annoncé le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inspectant lundi l'assiette devant accueillir le projet dans la zone de Oued El-Maraâ, 70 km à l'ouest de l'actuelle Hassi-Messaoud, Ali Bouguerra a appelé à hâter la réalisation de cet ambitieux projet d'habitat et les différents équipements publics devant l'accompagner.

Bouguerra a fait état d'une coordination avec les parties concernées pour aplanir les obstacles administratifs entravant le lancement de ce projet, dont les travaux de réalisation ont été confiés, avec un délai de 24 mois, à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Ouargla pour une enveloppe de 9 milliards DA, rapporte l'APS.

Concernant la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, le wali d'Ouargla s'est félicité des travaux en cours de réalisation de la ceinture verte sur 313 hectares devant la protéger et portant sur la plantation de 61.000 plants de palmiers et la réalisation de 8 forages d'irrigation.

M. Bouguerra a, lors de sa tournée de travail dans la région, inspecté aussi le projet de route reliant la daïra de Hassi-Messaoud à la wilaya d'El-Oued, avant de s'enquérir du projet de chemin de fer reliant, sur 75 km, les villes de Touggourt et Hassi Messaoud.

Outre ce projet de liaison ferroviaire, dont les délais de réalisation ont été fixés à 48 mois, les travaux d'une gare routière



seront également lancés. Ces deux opérations devront, une fois lancées, générer 800 emplois, a indiqué le chargé du projet et responsable auprès de l'Agence nationale des études et suivi des investissements ferroviaires.

S'agissant des projets d'habitat à l'arrêt au niveau de l'actuelle Hassi-Messaoud, le wali a donné son accord de principe pour la

relance de l'exécution du projet de 2.000 logements et de certains équipements publics au niveau du plan d'occupation du sol (POS-17) dans le quartier de Toumiat. Il a salué, à ce titre, la réactivation des projets de développement dans la région, indiquant que ces projets devront impulser l'action de développement et répondre aux attentes de la population locale. **B. M.**

KHENCHELA, HABITAT

Des lotissements pour les logements ruraux

Des lotissements pour la réalisation de 2.150 logements ruraux ont été accordés à douze communes rurales de la wilaya de Khenchela, a-t-on indiqué mardi à la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction interministérielle (Intérieur et Collectivités locales, Habitat et Urbanisme) portant création de sites de regroupement des logements ruraux à raison de 50 habitations par lotissement, a précisé la même source. Il s'agit de dégager 1.932 lots à délimiter par la Direction de la construction et de l'urbanisme et les services municipaux qui auront à charge d'élaborer un schéma directeur d'orientation qui sera présenté à la commission technique de wilaya pour approbation, selon la même source.

Quatre permis de lotir totalisant 983 lots ont été approuvés à ce jour pour les communes de Babar (550 lots), Ain Touila (204), M'toussa (127) et El-Hamma (102), selon la Dlep qui a imputé le retard mis dans l'exécution de l'opération aux lenteurs des communes dans l'établisse-



ment des listes des bénéficiaires, la longueur des délais de cession des terrains par les services des domaines publics, les travaux préalables d'aménagement et les

oppositions de citoyens dans certains cas. Au cours des dix dernières années, Khenchela a bénéficié au total de 28.548 logements ruraux, selon la Dlep. **APS**

TIZI-OUZOU, FRÉHA

Une unité de fabrication de carrelages réalisée grâce à l'Ansej

Une unité de fabrication de carreaux monocouche (carrelage), réalisée à Fréha (w. Tizi-Ouzou) par un jeune investisseur est entrée, mardi, en phase de production.

L'unité a été réalisée dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej). L'administration est présente pour "encadrer et encourager ce genre d'initiatives créatrices d'emploi et de richesses", a déclaré le wali, Abdelkader Bouazghi qui a assisté à la mise en service de l'unité.

Il a également indiqué que la wilaya préfère faire appel à des unités locales pour approvisionner ses différents chantiers. L'investisseur avait commencé avec une petite unité de clous et de tréfilage créée toujours dans le cadre de l'Ansej en 2006, avec deux machines et trois employés. Le montant du premier investissement était de 5 millions de dinars, a-t-on expliqué au wali lors de sa visite de l'unité. Des extensions ont été opérées en 2007 et 2008 pour un investissement personnel de 25 millions de DA ce qui a permis la création de 50 emplois, dont 30 directs, a-t-on ajouté. En 2009, le jeune investisseur, qui avait obtenu un terrain au niveau de la zone d'activité de Fréha, a procédé à la création de la Sarl IAGM pour la fabrication de carreaux monocouche, avec un investissement de 300 millions de dinars, dont un concours bancaire de 65%. Ce nouveau projet a permis la création de 60 nouveaux emplois directs, et l'investisseur envisage déjà d'élargir ses activités pour réaliser une briqueterie à l'horizon 2014 avec une capacité de 200.000 tonnes/an et la création de 200 emplois directs, ainsi qu'une carrière d'agrégat d'une capacité de 500.000 m³ pouvant générer 90 emplois directs.

OUAGUENOUN

Ouverture en septembre d'un centre psychopédagogique pour inadaptés mentaux

Un centre psychopédagogique pour inadaptés mentaux sera ouvert en septembre prochain à Ouagnoune (33 km à l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). D'une capacité d'accueil de 120 places pédagogiques, cette structure est actuellement au stade du parachèvement de son équipement, a indiqué, à l'APS, le chargé du service de protection des catégories sociales vulnérables à la DASS, signalant la "réalisation en cours d'un second établissement similaire",

dans la localité de Tadmaït, dans la daïra de Draâ Ben-Khedda. La mise en service de ces deux structures devrait "contribuer à la prise en charge, dès la rentrée prochaine, des enfants inadaptés mentaux inscrits sur les listes d'attente de la DASS", a ajouté ce responsable. La wilaya de Tizi-Ouzou compte plus de 15.000 inadaptés mentaux sur un total de 30.000 personnes aux besoins spécifiques recensées par la DASS, selon les chiffres fournis par cette direction.

APS

PRÉSIDENTIELLE À
MADAGASCARRajoelina explique
les raisons de sa
candidature

Andry Rajoelina, au pouvoir à Madagascar depuis 2009, a expliqué vendredi les raisons de sa candidature à la présidentielle de juillet, par la présence parmi les candidats de l'ancien président Ratsiraka et de l'ancienne première dame, Lalao Ravalomanana. "A ma grande surprise, j'ai appris que l'ancien président s'est présenté aux élections présidentielles à travers son épouse", a déclaré M. Rajoelina dans une brève interview à Radio France Internationale (RFI) avant de prendre l'avion pour la Tanzanie. "Il y avait aussi l'ancien président Didier Ratsiraka qui a déposé sa candidature. Je me suis dit donc, c'est une élection libre qui devrait être transparente et pourquoi ne me présenterais-je pas aussi, maintenant que la CES (Cour électorale spéciale malgache) a validé la candidature de tout le monde", a ajouté M. Rajoelina. "C'est l'attente aussi du peuple malgache. Maintenant il faut laisser le peuple malgache choisir celui ou celle qui dirigera la destinée de Madagascar", a poursuivi M. Rajoelina. Il s'exprimait à l'aéroport international Ivao-Antananarivo avant d'embarquer pour la Tanzanie où il devait rencontrer le président tanzanien et actuel chef de la troïka de la communauté d'Afrique australe (SADC) Jakata Mrisho Kikwete. La SADC joue les médiateurs dans la crise malgache.

La CES a affiché vendredi en fin de matinée la liste des 41 candidats qui pourront se présenter à l'élection présidentielle, cinq jours après la clôture du dépôt des candidatures. Le premier tour de l'élection présidentielle malgache censée mettre fin à plus de quatre ans de crise est prévu le 24 juillet et le deuxième le 25 septembre. La Grande Ile traverse une grave crise politique depuis le renversement en 2009 de l'ex-président Ravalomanana par M. Rajoelina, alors maire de la capitale Antananarivo. Des élections présidentielle et législatives doivent théoriquement rétablir l'ordre constitutionnel et permettre le retour des aides internationales suspendues en 2009.

CÔTE D'IVOIRE

Libération du patron
d'un groupe de
presse d'opposition

Ousmane Sy Savané, patron d'un groupe de presse ivoirien éditant des journaux de l'opposition, a été libéré vendredi après plus d'un an d'emprisonnement pour "atteinte à la sûreté de l'Etat", a-t-on indiqué auprès de son groupe. "Nous saluons cette libération et nous sommes très heureux", a déclaré à Yacouba Gbané, directeur de publication des journaux Le Temps et LG-Infos, édités par le groupe Cyclone. "Pour l'heure nous ne connaissons pas les motifs de sa mise en liberté", a-t-il indiqué, se félicitant qu'elle ait eu lieu à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Ousmane Sy Savané avait été arrêté par la Direction de la surveillance du territoire (DST) le 27 mars 2012 puis écroué à Abidjan pour "atteinte à la sûreté de l'Etat". Il était entré en Côte d'Ivoire en janvier 2012 après quelques mois d'exil à Paris à la suite de la crise postélectorale de 2010-2011, qui avait fait environ 3.000 morts et s'était achevée par la chute de Laurent Gbagbo. L'ONG Reporters sans frontières (RSF) avait à plusieurs reprises réclamé sa libération. **APS**

ISRAËL, FRAPPE AÉRIENNE EN SYRIE

Des convois transportant des armes
destinées au Hezbollah ciblés

L'aviation israélienne a mené cette semaine un raid aérien en Syrie, a indiqué samedi une source au Proche-Orient confirmant les estimations de l'administration américaine.

Cette frappe s'est produite aux premières heures de la journée de vendredi après avoir été approuvée par les services de sécurité du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, lors d'une réunion secrète dans la nuit de jeudi, a indiqué la même source à Reuters.

Ce raid ne visait pas d'objectif abritant des armes chimiques syriennes, a-t-on précisé. Les autorités israéliennes ont refusé de commenter l'information dévoilée par la presse américaine mais l'Etat hébreu avait déjà annoncé qu'il était prêt à recourir à la force afin d'empêcher que des armes de destruction massive tombent entre les mains d'insurgés djihadistes ou de leurs alliés du Hezbollah au Liban.

Un responsable américain, s'exprimant sous le sceau de l'anonymat, a précisé à Reuters que l'attaque aérienne visait un bâtiment.

Cette frappe aérienne se serait produite "entre jeudi et vendredi", selon deux sources américaines citées par la chaîne d'information CNN, mais aucun appareil israélien ne serait entré dans l'espace aérien syrien. Aucun commentaire n'a pu être obtenu auprès du ministère israélien de la Défense ou de l'Armée. "Nous ne faisons aucun commentaire sur les informations de ce genre", a dit une porte-parole de Tsahal.

À Washington, un porte-parole de l'ambassade d'Israël a refusé lui aussi de commenter les informations de CNN. "Mais, a-t-il ajouté, ce que nous pouvons dire,



c'est qu'Israël est décidé à empêcher la livraison par le régime syrien d'armes chimiques ou de tout autre type d'armes susceptibles de changer la donne à des terroristes, en particulier le Hezbollah au Liban.

La Maison blanche a renvoyé aux autorités israéliennes.

L'ambassadeur syrien aux Nations unies a déclaré pour sa part n'avoir aucune information à ce sujet. "Je ne suis au courant d'aucune attaque", a déclaré Bachar Jaafari à l'agence Reuters. D'après CNN, les Etats-Unis disposent d'informations démontrant que des chasseurs de l'aviation israélienne ont survolé le Liban "dans la fenêtre" où aurait eu lieu le bombardement. Les autorités libanaises ont signalé une activité inhabituellement importante de l'armée de l'air israélienne au-dessus de

leur territoire jeudi et vendredi.

Selon une source au sein des services de sécurité libanais, la première évaluation de cette activité était que l'Etat hébreu tentait de vérifier qu'aucun chargement d'armes n'était en cours entre la Syrie et le Liban. En janvier dernier, selon des diplomates, des responsables de la sécurité et des rebelles syriens, Israël a bombardé en Syrie, sans doute un convoi d'armes destinées au Hezbollah, même si le régime de Damas a affirmé que l'aviation israélienne avait bombardé un site militaire.

Techniquement Israël et la Syrie sont toujours en guerre depuis la prise des hauteurs du Golan lors de la guerre des Six Jours en 1967.

R. I./Agence

IRAK, PERSISTANCE DES VIOLENCES

19 nouveaux morts dans la journée
de vendredi

Dix-neuf personnes ont été tuées vendredi dans les violences en Irak, dont neuf policiers lors d'affrontements dans le nord du pays, ont indiqué des sources médicales et de sécurité.

Les accrochages dans l'ouest de Mossoul (Nord) entre policiers et hommes armés ont fait neuf morts et sept blessés dans les rangs de la police, ont affirmé un médecin et la police.

Quatre hommes armés ont également péri dans ces affrontements, au cours desquels des obus de mortier ont été tirés sur des barrages militaires. Ailleurs dans le pays, à Rachidiya, au nord de Baghdad, une voiture piégée a explosé à l'issue de la prière hebdomadaire dans la mosquée sunnite Al-Ghoufrane, tuant au moins cinq personnes et en blessant trente, selon des responsables.

Un capitaine de police a par ailleurs été tué par l'explosion d'une bombe placée au bord de la route à Baiji, au nord de Baghdad. En outre, quatre policiers ont été



blessés dans des attaques à la bombe séparées dans le sud de Baghdad et à Taji, au nord de la capitale, selon les mêmes sources. Ces nouvelles violences interviennent au lendemain de l'annonce par l'Onu qu'avril a été le mois le plus

meurtrier en Irak depuis près de cinq ans avec un bilan de sept cent douze morts. Bien que les violences soient moindres que lors du conflit confessionnel de 2006-2007, l'Irak continue chaque jour à être endeuillé par des attentats.

MOBILIS LANCE SWITCHERS

Sur votre petit écran à partir aujourd'hui !



Switchers est sortie de l'imagination d'un artiste algérien, nommé Actarus, qui après avoir parcouru le monde et fait ses classes au niveau des studios hollywoodiens, est revenu dans son pays avec un scénario et une réalisation qui décoiffent.

Page 12

SWITCHERS

PAIEMENT MOBILE

Les Kenyans, meilleurs élèves d'Afrique

M-Pesa, le service de paiement mobile, a été développé au Kenya entre 2003 et 2006 par Sagentia, une entreprise spécialisée dans le développement de produits technologiques, pour le compte de Safaricom, filiale de Vodafone.

Page 13



MOBILIS LANCE SWITCHERS

Sur votre petit écran à partir d'aujourd'hui !



Switchers est sortie de l'imagination d'un artiste algérien, nommé Actarus, qui après avoir parcouru le monde et fait ses classes au niveau des studios hollywoodiens, est revenu dans son pays avec un scénario et une réalisation qui décoiffent...

Mobilis en partenariat avec la Télévision algérienne et Samsung, lance en exclusivité en Algérie la série-événement *Switchers*. Un programme 100% algérien, mêlant science-fiction, nouvelles technologies et divertissement. Une combinaison qui définit assez bien l'esprit de *Switchers*, que nous allons retrouver sur les écrans de la Télévision algérienne dès aujourd'hui 4 mai. Nul doute que chaque semaine, nous serons nombreux à suivre les péripéties de la vie d'Amine, un jeune homme ordinaire qui, au gré d'une rencontre, se retrouve doté de pouvoirs extraordinaires qui vont bouleverser sa vie et lui faire vivre de passionnantes aventures! Amine est un super héros des temps modernes, un jeune homme qui vit au rythme de la technologie et qui saura tirer de toutes les opportunités offertes par la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour prendre en main sa destinée.

Pour adapter ce concept international à l'Algérie, Mobilis a décidé de faire les choses en grand : huit semaines de tournage à Béjaïa, ville sélectionnée pour le tournage, et la mobilisation de plus de quarante techniciens, une vingtaine de comédiens et cent cinquante figurants. *Switchers* a permis de révéler de nouveaux talents qui vont impressionner par leur fraîcheur et la justesse de leur interprétation, et là aussi, nous retrouvons l'une des valeurs de Mobilis qui est d'offrir l'opportunité aux jeunes talents de s'exprimer et de prouver leurs compétences. L'esthétique générale de l'image et le recours fréquent aux effets spéciaux fera de cette série un must pour les jeunes et les moins jeunes. Ajouté à cela, un humour décalé et des situations inédites, et le succès de la série est assuré. Présentée sous la forme d'une série de 30 épisodes, d'une

durée de 8 minutes chacun, *Switchers* est sortie de l'imagination d'un artiste algérien, nommé Actarus, qui après avoir parcouru le monde et fait ses classes au niveau des studios hollywoodiens, est revenu dans son pays avec un scénario et une réalisation qui décoiffent, ce qui va certainement captiver de nombreux téléspectateurs et Internautes lors des deux prochains mois.

Mobilis compte ouvrir son capital...

Karim Djoudi, le ministre des Finances a déclaré, le 25 avril 2013 au cours d'une conférence de presse, que l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis pourrait entrer à la Bourse d'Alger. Il a précisé donc que lors du prochain Conseil de participation de l'Etat, le gouvernement pourrait proposer à l'ouverture le capital de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

BOUYGUES, B&YOU
 Fin des appels illimités vers... l'Algérie



A compter du mois de juin, le forfait de B&You ne comprendra plus d'appels illimités vers les fixes en Algérie. Bouygues Telecom était le premier opérateur de téléphonie mobile à proposer une offre d'appels illimités de la France vers l'Algérie à un tarif aussi avantageux. Quant aux FAI (Fournisseurs d'accès internet) français ils sont peu nombreux à proposer l'Algérie parmi les destinations gratuites.

ALGÉRIE, BOOM
 DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE
37,5 millions d'abonnés

Le marché national de la téléphonie mobile a connu un véritable boom en 2012. En effet au cours de l'année écoulée le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a atteint pas moins de 37,5 millions, et quand on sait que les statistiques avancent le nombre d'habitants de 38 millions d'habitants, on aura vite compris qu'il s'agit là d'un abonnement par personne à condition d'exclure des nourrissons et une certaine catégorie de handicapés. Le marché national de la téléphonie mobile enregistre une hausse de 5,4% par rapport à 2011 a révélé l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications. Mobilis garde la deuxième place avec 10,6 millions d'abonnés.

PAIEMENT MOBILE

Les Kenyans, meilleurs élèves d'Afrique

M-Pesa, le service de paiement mobile, a été développé au Kenya entre 2003 et 2006 par Sagentia, une entreprise spécialisée dans le développement de produits technologiques, pour le compte de Safaricom, filiale de Vodafone.

Pour y accéder - gratuitement - il suffit simplement de maîtriser l'utilisation basique d'un téléphone portable. Au final 14,6 millions d'utilisateurs actifs en mars 2012, 650 millions de dollars de transaction chaque mois, le service M-Pesa est une réussite incontestable et incontestée et devrait servir d'exemple à certains pays africains qui demeurent à la traîne en matière d'exploitation des nouvelles technologies. Aujourd'hui les Kenyans à partir de leurs téléphones portables, 24h/24 et 7 j/7 ont la possibilité d'envoyer et de recevoir de l'argent. Une fois abonné, le client dispose d'un e-compte dans lequel il peut verser de l'argent, en recevoir ou encore le transférer à un tiers. En 2013 M-Pesa a mis sur pied un autre service le M-Kesho, un service subsidiaire permettant d'avoir un compte bancaire d'épargne dans une banque traditionnelle à travers son téléphone portable. "Avec M-Pesa to Bank et Bank to M-Pesa, les clients ont la possibilité de déposer de l'argent sur leurs comptes bancaires à partir de leur M-Pesa, et de retirer de l'argent de leur banque pour le mettre sur leur compte M-Pesa sans se déplacer", explique Safaricom. M-Pesa permet en outre de payer les frais de scolarité, les factures et envoyer de l'argent, via Western Union, vers pas moins de 45 pays. Il faut dire que l'implication de la Banque centrale kenyane dans la réussite de M-Pesa a été déterminante, les banques y voyant une incur-



sion dans leur champ de compétences. En l'absence d'une réglementation appropriée pour ce service novateur, la Banque centrale a dû peser de tout son poids pour que le service soit lancé.

En Tanzanie, le même service a été lancé en 2008, mais le succès n'a pas été au rendez-vous à cause de la faiblesse du réseau d'agents de transfert.

MICROSOFT, OUTLOOK.COM

Intégration de Skype



Microsoft poursuit sa politique d'intégration de ses services dans Outlook.com, sa nouvelle messagerie. L'éditeur de logiciel annonce que Skype sera accessible depuis l'interface d'Outlook.com dans les semaines à venir. Après avoir regroupé toutes ses messageries (Hotmail, Live, msn) sous la bannière unique d'Outlook.com, Microsoft

continue sa politique de regroupement de ses services. Les utilisateurs d'Outlook.com au Royaume-Uni seront les premiers à bénéficier de Skype dans la messagerie. Cette nouvelle fonctionnalité côtoiera désormais le calendrier, la messagerie et SkyDrive. Microsoft annonce que les pays suivants à bénéficier de Skype dans Outlook.com seront les Etats-Unis et l'Allemagne. Pour

les autres, il faudra encore attendre quelques mois avant de voir apparaître l'icône Skype dans la bannière. Outlook.com est la seule messagerie connectée à Facebook, Twitter, LinkedIn. La firme de Redmond affirme que depuis cette transformation, Outlook.com aurait conquis 60 millions d'utilisateurs. En intégrant Skype dans Outlook.com, Microsoft donne un accès permanent au service de VoIP

ZODIANET

MyFOX, le nouveau système domotique

Après avoir testé la solution domotique *ZiBase* développée par Zodianet, voici MyFOX, certainement la plus connue du grand public à ce jour. Comme tous les autres systèmes domotiques, MyFOX permet de surveiller son domicile à l'aide de capteurs, de détecteurs et de caméras de surveillance, mais aussi d'en prendre le contrôle à distance et d'élaborer des scénarii domotiques très intéressants.

MyFOX est simple d'utilisation. Un atout dans un secteur peu connu du grand public.

MyFOX est compatible avec toutes les box Internet du marché et possède deux applications, une pour iPhone et une autre pour les smartphones Android. En outre, il est aussi possible de contrôler son installation depuis les téléviseurs connectés LG. Comme les autres solutions domotiques, MyFOX permet d'être alerté par mail et SMS. MyFOX communique avec les périphériques utilisant le protocole de transmission Home Easy. La portée des ondes varie entre 20 et 50 mètres suivant les produits.

MyFOX propose différentes configurations, cependant, il est possible d'établir sa propre configuration avec les périphériques de son choix.

Pour le moment, MyFOX est essentiellement tournée vers la sécurité, la surveillance et le contrôle de la maison.



SAMSUNG GALAXY S4

"I" est arrivé !

Après des mois d'attente, le Galaxy S4 de Samsung est enfin là. Le dernier-né des smartphones haut de gamme Android de la marque arrive avec beaucoup de promesses : défilement des pages web avec les yeux, mise en pause d'une vidéo lorsque l'on détourne le regard de l'écran, le S4 possède surtout un écran Amoled de presque 5 pouces avec une définition Full HD.

Le S4 permettra aux amateurs d'applications aussi amusantes qu'inutiles de s'en donner à cœur joie. En conclusion le Galaxy S4 reste un très bon téléphone, même s'il a un peu déçu ceux qui en



attendaient bien plus lors de sa présentation officielle.

LE COIN DES NOSTALGIQUES

Zoom sur 4 "vieux" téléphones portables

Si on revenait sur les portables - Nostalgie quand tu nous tiens ! - ayant plus ou moins marqué notre "quotidien mobile". Il faut avouer que l'on regrette certains d'entre eux - un petit chouïa - même si les Smartphones ont fini par les détrôner...



Nokia 3310

Le Nokia 3310 est certainement le plus connu de tous. Un téléphone Bi-bande GSM 900/1800 Mhz sorti au début de la décennie 2000. Ce que l'on retiendra de lui c'est sa grande solidité, son design compact et ses différentes coques interchangeable. Aujourd'hui il est recherché par les amateurs de bricolage pour récupérer son écran monochrome incluant un contrôleur de Philips PCD8544.

Motorola Razr V3

Le Motorola Razr V3 est un téléphone portable à clapet, plutôt compact. Commercialisé en 2003, il est doté d'un

appareil photo numérique de 300.000 pixels ainsi que d'un lecteur MP3 et est compatible avec la technologie Bluetooth. Son design ultra fin et moderne, pour l'époque, a réellement contribué à son succès.

Aujourd'hui encore beaucoup de personnes l'utilisent, notamment pour sa grande simplicité.

LG Chocolate KG800

Arrivé en 2002, le LG Chocolate a tout de suite séduit le grand public grâce à son design original, la présence d'un appareil photo numérique et d'un baladeur MP3. Il dispose d'une mémoire importante, pour cette période, 128 Mo. L'écran est plutôt grand et bien pensé pour faciliter

les transferts de données sur ordinateur.

Pratique et facile d'utilisation il est encore vendu dans les réseaux d'occasions.

N-Gage

Le N-Gage est un OVNI sur le marché de la mobilité. A la fois console de jeu et téléphone portable, il a connu en 2003 un véritable succès. Hormis son orientation vers le jeu vidéo, Nokia a doté ce téléphone d'un lecteur MP3, d'une radio... Il reste encore beaucoup d'amateurs du N-Gage qui s'amuse à développer et utiliser des logiciels permettant de transformer l'appareil comme navigateur Web, GPS...

GEEKPHONE, MOZILLA ET TELEFONICA.

Deux smartphones pour développeurs d'applications

MICROSOFT
900.000
tablettes
Surface
écoulées
en... **3 mois**

La tablette Surface de Microsoft, sortie il y a juste 6 mois, a arraché incontestablement ses lettres de noblesse. Selon IDC, Microsoft aurait en effet écoulé pas moins de 900.000 exemplaires au cours du premier trimestre 2013, qu'il s'agisse du modèle équipé de Windows RT ou de celui vendu sous Windows 8 Pro. Au total, ce sont pas moins de 1,8 million de tablettes qui auraient été livrées, sous Windows 8 ou Windows RT.

Microsoft est donc entré dans le top 5 des fabricants de tablettes, avec 1,8 % du marché, toujours sur le premier trimestre 2013. En comparaison, les tablettes Android atteignent les 56,5 % tandis qu'iOS est en deuxième position avec 39,6 %.

Même si les ventes de tablettes Surface ne sont pas aussi florissantes que celles des concurrents, rappelons d'une part que la tablette sous Windows RT est plus chère que la plupart des modèles Android, et surtout que la version Pro de l'appareil n'est disponible qu'aux États-Unis, au Canada et en Chine.

Les développeurs d'applications peuvent d'ores et déjà se procurer deux premiers modèles mis au point par Geekphone, Mozilla et Telefonica.

Baptisés Keon et Peak, ils devraient permettre d'éprouver ce nouvel OS mobile.

Ces smartphones tournant sous Firefox OS réservés aux développeurs d'applications. Le but est de tester les capacités de ce nouvel OS mobile dans un véritable environnement avec un vrai réseau et de vraies capacités physiques telles que l'accéléromètre et l'appareil photo qui sont absents sous Firefox OS simulator.

Ces deux smartphones sont désimlockés et peuvent ainsi être utilisés sur n'importe quel réseau dans le monde. Ces deux modèles ont été conçus pour permettre aux développeurs d'explorer le potentiel de l'OS Open Source.

Baptisés Keon et Peak, ces deux smartphones sont en vente sur le site de Geekphone et peuvent être livrés n'importe où dans le monde. Le Keon est un modèle proche de ceux qui sont commercialisés par les constructeurs et sera accessible au grand public en fin d'année. Le



Peak est légèrement plus avancé et doit permettre aux développeurs de tester des applications plus élaborées.

Le Keon possède un écran de 3,5 pouces et est motorisé par un processeur Qualcomm 1GHz. Il emporte 512 MB de RAM. Le

Peak a un écran plus grand (4,3 pouces) alors que son processeur est un Qualcomm DualCore 1,2 GHz. Ces deux modèles ont pour objectif d'enrichir le marché avec de nouveaux programmes et d'améliorer ceux déjà existants.

FESTIVAL DIMAJAZZ 2013 À CONSTANTINE

Lucky et Tamara Peterson offrent une soirée de clôture inoubliable

Tomber de rideau sur la 11^e édition du Festival culturel international Dimajazz vendredi dernier dans la soirée. Une clôture en beauté, à la salle de spectacle du Théâtre régional de Constantine avec une soirée inoubliable de blues, de musique et d'art animée par le bluesman américain Lucky Peterson et son épouse Tamara.

PAR ROSA CHAOUI

En scène dès 21 heures, le surnommé légende vivante du blues, au clavier, accompagné de Shawn Kellerman à la guitare, Raul Valdes à la batterie et Timothy Waites à la basse entame avec "Trouble" de Ray Lamontagne, dans un timbre de voix chaleureux dégageant une énergie et tenant en haleine un public qui savoure ses paroles et boit ses notes.

Jonglant comme personne entre les instruments musicaux, Lucky Peterson passe à la guitare et déplace les frontières musicales en donnant à sa musique des airs de funk, de jazz et des slows blues dont il a le secret, s'appropriant la scène dans ses moindres recoins et emporte un auditoire ébahit au septième ciel.

Cherchant une parfaite communion, Lucky descend parmi le public et laisse libre court à sa guitare et gratifie l'assistance avec un cocktail des morceaux instrumentaux agrémentés, de passages solos de basse et de guitare.

Sa "moitié" Tamara Peterson fait, par la suite son entrée sur scène, et le couple offre une "scène de ménage" des plus captivantes, dégageant une alchimie artistique magique avec "I wish I knew how it would feel to be free" de Nina Simone, "I Got a woman" de Ray Charles et Renald Richard,

"Talking bout love" de leur album "Darling for ever" et "Superstition" de Stevie Wonder.

Aux rappels, Lucky Peterson offre à son public un cocktail de morceaux musicaux, étalant toutes ses prouesses artistiques. Aux alentours de minuit, l'artiste quitte la scène après trois heures de spectacle, sous des tonnerres d'applaudissements.

En coulisses, Lucky Peterson a déclaré qu'il a trouvé, pour sa première virée en Afrique du Nord, le public superbe, soutenant que la musique est un "message d'amour, de partage et de paix" entre les peuples.

La onzième édition du festival culturel international, placée sous le signe "pour la paix, pour la liberté" et classée par l'Unesco, parmi les événements culturels les plus importants dans le monde, s'achève après neuf belles soirées de programme riche et diversifié et le passage d'une constellation d'artistes qui se sont déployés à étaler les écoles et influences du jazz. Le commissaire du festival, Zouhir Bouzid, a déclaré, à l'APS, que la onzième édition est "celle de la maturité", précisant que cet événement culturel "évolue d'une édition à une autre avec une programmation en constante évolution, un niveau de technicité plus performant et une organisation bien maîtrisée.

R. C.



NOTE DE LECTURE

La miséreuse insoumise de Hafsi Djenadi

PAR MOULOUD AZZEDINE

Dans ce roman de 132 pages, l'auteur, Hafsa Djenadi, laisse parler Mira, le personnage principal du roman. C'est comme si la jeune romancière s'est très vite aperçue que l'histoire de Mira suffit à elle-même, que c'est une histoire «sans commentaires»... Il appartient, par la suite, à chacun qui le souhaite de commenter les événements tels qu'il les perçoit, ou plutôt tels qu'il les vit.

En effet, dès le départ on s'attache à Mira et tout au long du roman, on ne cesse de ressentir les événements qu'elle a vécus comme si on y était. On appréhende les supplices à venir que cette femme divorcée

allait encore devoir affronter. Allait-elle sortir de ce tourbillon un jour ?

Dans son quotidien tourmenté, on ne comprend pas toujours Mira dans ses choix et ses décisions. On ne sait pas toujours ce qui l'anime. Est-ce du courage, de la folie ou écoute-t-elle, tout simplement, son cœur ? Ce qui est sûr, c'est que Mira a décidé de vivre digne et debout jusqu'au bout et elle a sans doute raison. Dans l'Algérie des années 1970, le destin d'une femme est forcément malheureux, qu'elle soit soumise ou insoumise, pourquoi donc se soumettre ? D'aucuns sont conscients, à travers l'histoire de leur propre mère, des malheurs d'une femme qu'on a éduquée et forcée à se soumettre à son père, sa mère,

ses grands-parents, ses frères, et une fois mariée, à son mari, ses beaux-parents, ses beaux-frères, et la liste des "bourreaux" peut s'allonger pour quelques-unes. Mais qu'en est-il des malheurs d'une femme qui a dit non à la soumission ?

Mira ne s'est jamais laissée faire, que cela soit au travail, dans sa quête d'un logement, face aux voisins et le regard des gens ou face aux hommes qui voulaient abuser d'une femme divorcée, qu'ils croyaient seule et vulnérable.

Et l'amour dans tout ça ? Mira a épousé l'homme qu'elle voulait elle, contrairement aux autres femmes qu'on faisait marier à des hommes qu'elles ne connaissaient même pas de vue. Elle a donc connu l'amour mais en a payé le prix

cher. Sauf que l'amour ne se marchande pas. Mira n'a pas l'air de l'avoir regretté bien qu'elle a fini par divorcer. Elle en a assumé les conséquences et s'est battue jusqu'au bout pour refaire sa vie et assurer un avenir à son fils.

Cette femme qui se cache derrière Mira existe réellement. A travers ce roman, c'est son histoire qu'elle a décidé de raconter. Pourquoi a-t-elle pris l'initiative d'exposer le récit de sa vie à qui veut le lire ? Pour casser mille et un préjugés probablement, pour faire taire des rumeurs à son sujet sans doute et peut-être aussi pour dire à ses détracteurs que, finalement, à travers ce roman, c'est elle qui a eu le dernier mot.

M. A.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ALGER

Début de concrétisation du projet de promotion par l'AMMed

Le projet de promotion du musée des Beaux-Arts d'Alger par l'Association des Musées méconnus de la Méditerranée (AMMed) vient de connaître un début de concrétisation, a-t-on appris vendredi auprès de la secrétaire générale de l'association.

Deux actions sont actuellement en cours pour ce musée, un bel ouvrage surplombant la baie algéroise et réputé pour son fonds inestimable. Il s'agit de la construction du grand site internet interactif et la réalisation du documentaire en partenariat avec la chaîne ARTE.

"Concernant la plateforme Internet, une première équipe de l'AMMed s'est rendue sur place il y a une dizaine de jours pour visiter le musée et identifier, avec l'aide de sa directrice, Dalila Mohamed-Orfali, les peintures et œuvres d'art qui seront numérisées sur le grand site Internet qui est en préparation", a indiqué, à l'APS, la secrétaire générale de l'AMMed, Sonia Mabrouk.

Selon elle, ce site permettra aux internautes du monde entier de découvrir les magnifiques pièces contenues dans ce musée. Tout en affirmant que la finalisation interviendra en juin prochain, la cofondatrice de l'AMMed a rappelé que l'objectif à travers une telle action est de mettre en valeur des lieux d'histoire peu connus qui symbolisent le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

"Le Musée d'Alger s'inscrit dans un siècle d'histoire algérienne et, en même temps, il raconte l'art universel", a-t-elle expliqué, affirmant que le Musée des Beaux-Arts d'Alger "gagnerait, au vu de ses œuvres saisissantes, à être davantage connu tant par les touristes étrangers que par les Algériens eux-mêmes".

Concernant la seconde action, à savoir le tournage du documentaire sur le musée algérois, elle a annoncé que, sur les conseils de Mme Orfali, il aura lieu au début du mois d'août afin de bénéficier de la plus belle lumière possible pour tourner les



images en interne et en externe.

Pour présenter les actions de l'Association muséale méditerranéenne en faveur du musée des Beaux-Arts d'Alger, Mme

Mabrouk et le président de l'AMMed, Marc de Lacharrière, compte se rendre sur place au début de l'automne prochain.

Considéré comme l'un des plus beaux balcons sur la Méditerranée, le Musée national des beaux-arts d'Alger est réputé pour son fonds inestimable.

Outre les toiles de fondateurs de la peinture algérienne contemporaine comme Mohammed Khadda et Baya, il regorge d'œuvres d'artistes français de renom, à l'instar de Delacroix, Fromentin, Degas, Renoir et autres.

Le Musée a été érigé à partir de 1927 sur la colline boisée du quartier d'El-Hamma au cœur d'une végétation généreuse face au verdoyant Jardin d'Essai.

Sa collection est considérée comme la plus importante pour l'art en Algérie et sur le continent africain. Outre sa grande collection de peintures, le musée renferme des gravures et estampes anciennes ainsi qu'un bel ensemble de sculptures, de mobilier ancien et d'art décoratif. R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE DELY IBRAHIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2013

Le Président de l'assemblée populaire communale de Dely Ibrahim lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :

***Travaux de renforcement de la chaussée du dédoublement à partir de la trémie de Aïn-Allah vers le giratoire de Bois-des-Cars sur 800 ml
Commune de Dely Ibrahim***

L'entreprise ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics **catégorie 02 et plus** peut retirer le cahier des charges auprès du service équipement et travaux neufs, siège de la commune de Dely Ibrahim contre paiement de **1000,00 DA**.

La présentation de l'offre doit se faire en deux documents distincts "A" et "B", le premier document "A" comprend l'offre technique et le deuxième document "B" comprend l'offre financière.

Les deux documents doivent être remis chacun dans une enveloppe à part et comportant la mention A : "offre technique", B : "offre financière", le tout est mis dans une enveloppe commune et comportant la mention :

**"Travaux de renforcement de la chaussée du dédoublement à partir de la trémie de Aïn-Allah vers le giratoire de Bois-des-Cars sur 800 ml
Commune de Dely Ibrahim"**

**"Appel d'offre restreint n°04/2013"
"Soumission à ne pas ouvrir"**

Les offres doivent être déposées au niveau du **Bureau d'offre** de la commune et appuyées des documents suivants :

- **A/ offre technique** : se référer à l'article 11 du cahier des charges
- **B/ offre financière** : se référer à l'article 11 du cahier des charges

N-B. : Toutes les pièces photocopies du dossier doivent être légalisées.

-Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à **12h00**.
-Le délai de préparation des offres est fixé à **(30) jours** à partir de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou la presse.

-L'ouverture des plis sera effectuée le dernier jour de délai de préparation des offres correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00**.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **(délai de préparation des offres + 03 mois)** à compter de la date de dépôt des offres.

**Le Président de l'Assemblée
Populaire communale de Dely Ibrahim**

Midi Libre N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013 - ANEP - 520 794

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
LA DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT DE LA WILAYA DE MÉDÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/2013 - 2^{ème} APPEL -

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **La réalisation d'un forage à Ouled Chenaf (250 ML) - commune de Aïn Boucif.**

Les entreprises intéressées par cet avis et ayant le certificat de qualification en activité principale hydraulique, catégorie III et plus (codes 34.303), sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Médéa sise à la tour d'affaires, 3ème étage Theniet El Hadjar Médéa, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné sauf dispositions contraires dans la convention de groupement.

Les offres devront être composées de pièces dûment légalisées et en cours de validité.

- A/Offre technique :**
- La déclaration à souscrire datée, signée et cachetée
 - La déclaration de probité datée, signée et cachetée
 - Copie légalisée du statut de l'entreprise pour les personnes morales
 - Le délai et le planning de réalisation des travaux signé et cacheté
 - La liste du matériel à mettre dans le cadre du présent projet + copie légalisée des attestations d'assurances et cartes grises pour le matériel roulant et un P-V de constat établi par un huissier de justice pour le matériel non roulant
 - La liste du personnel à mettre dans le cadre du présent projet avec copie légalisée des diplômes + attestations d'affiliation auprès de la CNAS (année 2012 ou 2013) pour le personnel qualifié (ingénieur et TS) et attestation de mise à jour CNAS pour les ouvriers
 - Copie légalisée du registre de commerce visé par le CNRC
 - Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
 - Extrait du casier judiciaire n°03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société, datant de moins de 3 mois
 - Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACO-BATH en cours de validité
- B/Offre financière :**
- Extrait de rôle **apuré ou avec échéancier** de paiement et de moins de 3 mois.
 - Copie du certificat de qualification légalisée en cours de validité en activité principale hydraulique de catégorie III et plus (codes **34.303**).
 - Attestations de références professionnelles signées par le maître de l'ouvrage
 - Bilans financiers des 3 dernières années visés par les services des impôts (2009, 2010, 2011)
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2011 délivrée par le CNRC pour les sociétés concernées
 - Cahier des instructions aux soumissionnaires daté, signé et cacheté
 - Cahier des clauses administratives générales daté, signé et cacheté
 - Cahier des prescriptions spéciales daté, signé et cacheté
 - Cahier des prescriptions communes daté, signé et cacheté.

Les offres seront envoyées dans un délai de **(21) jours** de la date de la première parution dans la presse nationale en trois enveloppes (l'enveloppe externe contient deux plis, l'offre technique et l'autre : l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**Appel d'offre national restreint n°01/2013
Projet : Réalisation d'un forage à Ouled Chenaf (250 ML) - Commune d'Aïn Boucif**

**La Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Médéa
La Tour d'affaire 3ème étage Theniet El Hadjar, Médéa
- A NE PAS OUVRIR -**

La période de validité de l'offre est fixée de **111 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour du délai de remise des offres à **14.00 heures** au siège de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Médéa.

Midi Libre N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013 - ANEP - 520 780

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Origine du financement : Fonds spécial de développement
Des Régions du Sud 2012**

**Intitulé de l'opération : Entretien, curage et nettoyage des drains
de la cuvette de Ouargla sur 50.000 ml**

Avis d'annulation des procédures d'appel d'offre

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété et de l'article 19 du cahier des charges il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint n°20/2013 paru dans : **Midi Libre, El Itihad** du 01/04/2013, relatif aux lots suivants :

"Lot 02 : Entretien et curage des drains à travers la daïra de Sidi Khouiled sur 10.000 ml"

"Lot 03 : Entretien et curage des drains à travers la daïra de N'goussa sur 10.000 ml"

Que toute la procédure de l'appel d'offre est annulée.

Midi Libre N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013 - ANEP - 520 644

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF 000201015000581
NUMÉRO D'OPÉRATION : NK 5.722.2.262.101.11.04

AVIS D'INFRACTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 aliéna 2 du décret présidentiel n°236-10 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics, la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°183/2012 relatif à la **Réalisation de 30 logements d'astreinte (commune de Timiaouine) dans le cadre de l'opération Réalisation de 30 logements d'astreinte (commune de Timiaouine) (PCCE 2011) (programme complémentaire) réparti en 03 sous-lots :**

- Sous-lot 01 : 12 logements
- Sous-lot 02 : 12 logements
- Sous-lot 03 : 06 logements

Publié dans deux quotidiens nationaux **المسار العربي** le 27/12/2012 et **MIDI LIBRE** du 27/12/2013 qu'à l'issue de l'analyse et des jugements des offres (techniques et financières), les lots suivants sont déclarés infructueux :

Projet	ETB	NIF	Montant du marché	Délai	Obervation
Sous-lot 01 : 12 logements			Montant excessif		
Sous-lot 02 : 12 logements			Montant excessif		
Sous-lot 03 : 06 logements			Erreur de calcul		

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°236/10 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis.

Midi Libre N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013 - ANEP - 520 932

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE I, MOULODIA CLUB D'ALGER

Sonatrach pense déjà au successeur de Ghrib

Le doyen des clubs algérois, le MC Alger, devrait connaître dans les prochains jours des changements au sein de son staff dirigeant. Les responsables de Sonatrach pensent, d'ores et déjà, à un successeur pour Omar Ghrib.

PAR MOURAD SALHI

Lors d'une réunion d'urgence, Sonatrach a décidé de mettre fin aux fonctions de l'auteur de la mascarade scandaleuse, qui s'est déroulée au 5-Juillet, en l'occurrence Omar Ghrib. En effet les responsables de Sonatrach pensent, d'ores et déjà, à un remplaçant. Pour l'heure rien n'a encore filtré concernant la personne qui devrait prendre en main les affaires du club, mais des informations disent que l'actionnaire majoritaire de cette formation algéroise vise Kheireddine Zetchi qui a fait les beaux jours du Paradou AC. Sans trop s'étaler sur cette personne qui est, de l'avis des spécialistes, l'homme de la situation, le MC Alger devra toutefois attendre le verdict de la Ligue nationale de football. Les dirigeants du MC Alger, Kamel Amrouche, Omar Ghrib et l'entraîneur Djamel Menad, comparaitront demain devant la commission de discipline de l'instance nationale de football. Même si les joueurs ont dérogé toute responsabilité concernant le refus de recevoir leurs médailles lors de la 49^e édition de la Coupe d'Algérie, affirmant qu'"ils n'ont fait qu'appliquer les ordres des responsables", des décisions sévères devraient être prises par



la Ligue nationale de football. En attendant, les supporters du club ne veulent plus entendre parler de Omar Ghrib à la tête du Doyen, comme d'ailleurs de ses collaborateurs. Les Chnaoua veulent du sang neuf dans la maison. Certes, ils ont oublié les scénarii précédents, mais cette fois-ci les supporters sont plus que jamais décidés à monter au créneau pour exiger le

départ de l'ensemble du staff dirigeant. "C'est vrai que l'actualité du club est marquée depuis belle lurette par les scandales à répétitions, mais cela n'a jamais atteint une telle ampleur. Tout le monde s'accorde à dire que le mal du Mouloudia est Ghrib. Je ne comprends pas pourquoi il est toujours confortablement installé dans son fauteuil. Des décisions ferment s'impo-

sent pour mettre un terme à ces pratiques qui ne font, aux yeux de tout le monde, que salir l'image du club", déplore un fervent supporter du MC Alger. D'autres supporters, accostés hier dans les rues de la capitale, demandent aux responsables du football algérien "d'appliquer la loi à l'encontre des auteurs de ce scandale" qui, selon eux, "n'honorent ni le club ni le football algérien". Reste maintenant à savoir s'il existe une loi sur lesquelles les responsables du football algérien pourraient s'appuyer pour condamner les auteurs de cette malheureuse affaire. Une chose est cependant sûre car selon les informations de certaines personnalités sportives, le vieux club algérois devrait être suspendu deux ans en Coupe d'Algérie. D'autres parlent aussi d'une soustraction de trois points de son escarcelle en championnat comme il sera question d'annuler également la prime du finaliste qui a été octroyé par le président de la République. M. S.

COUPE D'ALGÉRIE, BOYCOTT DE LA CÉRÉMONIE

Les joueurs dégagent "leur responsabilité"

Les joueurs du MC Alger ont dégagé vendredi toute responsabilité concernant le refus de l'équipe algéroise de recevoir les médailles lors de la finale de coupe d'Algérie de football perdue face à l'USM Alger (1-0) mercredi dernier au stade 5-Juillet d'Alger, affirmant qu'il n'ont fait qu'appliquer les consignes des responsables du club. Les éléments du MCA avaient boudé la cérémonie protocolaire de remise refusant d'accéder à la tribune officielle pour recevoir leurs médailles des mains du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. "Nous joueurs, nous ne sommes que des fonctionnaires au club de football : MC Alger. En regagnant les vestiaires, j'ai appris auprès de mes coéquipiers que nous n'allons pas recevoir les médailles. Nous avons fait qu'exécuter les décisions de nos responsables", a affirmé le capitaine du MCA, Reda Babouche dans une déclaration à la Radio nationale, félicitant au passage l'USM Alger pour son 8^e sacre en Coupe. "Sincèrement, je ne m'attendais pas à cette décision que les joueurs ne peuvent en aucun cas prendre de leur propre chef", a-t-il ajouté. Le latéral gauche du Doyen a dit que les joueurs étaient dans un état dramatique difficile à décrire. "Il fallait voir dans quel état se trouvaient les joueurs qui pleuraient à chaudes larmes sous l'effet de la déception. Peut-être que la pression nous a mené à être inconscients de la gravité de cet acte. Nous nous excusons pour ce comportement dont on n'a pas mesuré la portée. On avait besoin d'une voix de sagesse pour nous faire revenir à la raison", a-t-il estimé. Le président du conseil d'administration du

MCA, Kamel Amrouche avait souligné sur les ondes de la radio nationale, après le match, que "ce sont les joueurs qui ont refusé de monter à la tribune officielle", pour dénoncer, selon eux, le mauvais arbitrage de M. Haimoudi. "Nous n'avons fait qu'appliquer les directives de nos responsables. Même le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, n'a pas réussi à ramener à la raison les dirigeants et les joueurs. Mais je réaffirme que la décision de boycotter la cérémonie n'a pas été prise par les joueurs", a réitéré Babouche qui a gagné deux Coupes d'Algérie sous les couleurs du MCA en 2006 et 2007. "J'espère que le club sera épargné de toute sanction. Je salue nos fidèles supporters qui ont été exemplaires et nous ont soutenu sans réserve durant cette finale et depuis le début de cette saison", a conclu Babouche. De son côté, le portier du club algérois, Faouzi Chaouchi, a abondé dans le même sens en indiquant que les joueurs ne sont pas responsables de cette "situation déplorable". "On ne s'attendait pas à ce que les choses prennent une telle ampleur. vous savez très bien que nous ne sommes que des employés au sein d'une entreprise et nous ne pouvons pas prendre des décisions de ce genre", a affirmé Chaouchi. "Les joueurs ont fait ce qu'ils devaient faire sur le terrain. Maintenant s'il y aura des sanctions qui vont être prises, nous ne devons pas être tenus pour responsables. Je n'accuse personne mais chacun doit prendre sa responsabilité", a-t-il conclu. Le président du conseil d'administration, Kamel Amrouche, a annoncé que des sanctions et

mesures seront prises après les auditions du coordinateur de la section football, de l'entraîneur et des joueurs. "Nous avons laissé ouverte la session extraordinaire du CA pour procéder, à partir de dimanche, aux auditions du coordinateur de section football du staff technique et des joueurs. Des sanctions seront prises à l'encontre des responsables de cet acte immoral et anti-sportif", a-t-il déclaré vendredi à la Radio nationale. "Je peux d'ores et déjà vous assurer que le conseil d'administration a décidé d'infliger des sanctions financières. Ainsi, la prime de Coupe d'Algérie ne sera pas attribuée aux joueurs et au staff technique", a révélé Amrouche. Et d'ajouter "Nous allons anticiper en prenant des mesures que nous devrions prendre en fin de saison concernant la gestion du club". Le conseil d'administration de la SSPA/MC Alger, réuni jeudi en session extraordinaire, a présenté dans un communiqué "ses excuses au peuple algérien, aux hautes autorités civiles et militaires du pays, au ministre de la Jeunesse et des sports, ainsi qu'au président de la Fédération algérienne de football, suite au comportement irréfléchi, condamnable et contraire à l'éthique sportive de la part de l'équipe et son encadrement lors de la cérémonie de remise des médailles". Les dirigeants du MC Alger, Kamel Amrouche et Omar Ghrib ainsi que l'entraîneur Djamel Menad, comparaitront lundi devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

APS

LIGUE 2, 30^E J

Le CRB Aïn Fekroun sacré champion

Le CRB Aïn Fekroun, déjà assuré depuis mardi dernier de son accession historique en Ligue 1 professionnelle de football en compagnie du RC Arbaa et du MO Béjaïa, a remporté ce vendredi le titre honorifique de champion d'Algérie de Ligue 2 malgré sa défaite face au MO Béjaïa (1-0), lors de la 30 et dernière journée de la compétition. Le CRB Aïn Fekroun s'est adjugé le titre de champion de L2 à la différence de buts avec son co-leader, le RC Arbaa qui a été tenu en échec par l'USM Annaba (1-1). Le promu confirme ainsi une saison exceptionnelle ponctuée par 17 victoires, six nuls et sept matches perdus. Pour leur dernière sortie de la saison, les partenaires d'Ahmed Kara ont essuyé leur septième défaite de la saison sur un but de Amrane à un quart d'heure de la fin. En dépit de cet échec, le CRB Aïn Fekroun garde sa première place à la différence de buts devant le RC Arbaa, qui termine la compétition sur un minuscule échec face à l'USM Annaba (1-1). Les hommes de Samir Boudjaarane qui espéraient coiffer sur le poteau le CRBAF ont été surpris par un but de Boulahbib à la 35^e minute. Ezzerga a attendu l'heure de jeu pour égaliser par Bougueroua. Soutenus par un public venu nombreux pour fêter une accession historique du club, les partenaires de Noubli n'ont pas réussi à marquer le second but. Le MO Béjaïa termine pour sa part la saison en apothéose en battant le champion le CRBAF (1-0) dans l'affiche de cette ultime journée. Devant un public record, les Crabes ont confirmé leur belle saison et ont signé leur dix-septième victoire en trente matches. En bas du classement, le verdict est tombé avec la descente du MO Constantine et le SA Mohammadia qui accompagneront le CR Temouchent en division amateurs. Le MOC a été accroché à domicile par l'AS Khroub (2-2) tandis que le SA Mohammadia s'est incliné en déplacement face à l'ES Mostaganem (3-2). En revanche, l'ABMerouana, vainqueur de l'USM Blida (2-0) dont un du "vétérain" Kherkache conserve sa place parmi la L2 pour la quatrième année de suite.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : EmploiPartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploiPartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane,
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploiPartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploiPartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TIARET

AVIS D'ANNULATION

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n°37/2010 en date du 25/10/2010 que l'attribution des lots cités ci-dessous paru dans les quotidiens (وقت الجزائر) le 30/03/2011 et est annulée :

DESIGNATION DU LOT	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT DA / TTC	DELAI	OBS
Pos n°06 commune de sougueur s1 + s2	URBAB	2.725.164.00	06 mois	/
Pos n°02 commune de sougueur	URBAB	1.156.896.00	06 mois	/
Pos n°01 commune de Aïn El Hadid	URSA SAIDA	1.677.312.00	03 mois	/
Pos n°02 commune de Aïn El Hadid	URSA SAIDA	918.328.32	02 mois et 15 jours	/
Pos n°01 commune de Aïn D'heb	URSA SAIDA	1.921.439.52	05 mois	/
Pos n°02 commune de Medrissa	URSA SAIDA	2.194.335.00	05 mois	/
Pos commune de Hamadia	URBAB	2.948.400,00	06 mois	/
Pos commune de Medroussa	URSA SAIDA	1.020.162,78	03 mois	/

Le Directeur de l'urbanisme et de la construction

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiPartner.com

Anniversaire



YaSmine et Mehdi ont Soufflé hier, 4 avril, leur 3 bougies au grand bonheur de leur maman, Fahima, dont la vie est colorée de bonheur depuis leur arrivée. Les deux chérubins, en plus de leur maman chérie, ont pour veiller sur eux, trois bonnes fées - Bachira, Malika, Houria - Avec de pareilles marraines nul doute que YaSmine et Mehdi continueront d'avoir très longtemps des étoiles dans les yeux. d'ailleurs le petit lutin, Samy, y veille précieusement. Joyeux anniversaire, mes deux amours, que la vie vous soit douce. Votre maman qui vous aime et vous remercie d'être là...
Simplement

Cuisine

Riz gratiné



Ingrédients

250 g de viande haché
2 tasses de riz non cuit
2 tomates
Une boîte de champignons
1 oignon émincé
Fromage râpé
Sel et poivre

Préparation

Faire cuire les 2 tasses de riz.
Dans un poêlon, faire revenir la viande hachée.
Ajouter l'oignon émincé puis la tomate râpée et les champignons. Une fois que le riz et le mélange de viande sont cuits, tout mélanger. Mettre le tout dans un plat à four et recouvrir de fromage râpé. Enfourner pour 3 à 5 minutes, le temps que le fromage soit gratiné.

Tarte au café



Ingrédients

Pour la pâte :

140 g de farine
140 g de beurre fondu
40 g de poudre d'amandes
40 g de sucre

Garniture :

150 g de sucre
1 c. à café d'extrait de café (ou 4c. à soupe de café bien dosé)
4 blancs d'œufs

Préparation

La pâte

Mélanger les ingrédients et faire une boule. Etaler à la main la boule dans un moule à tarte beurré. Laisser reposer la pâte au frigo au moins 1 heure. La faire dorer au four thermostat 6 - 7 (200°) pendant 15min.

Finaliser la tarte. Mélanger à la cuillère puis au batteur 1 blanc non monté en neige avec le sucre glace et l'extrait de café. Ajouter délicatement les 3 blancs d'œufs montés en neige

Verser le mélange sur le fond de pâte chaud. Faire cuire 30mn thermostat 6 (170°).

FORME ET BIEN-ÊTRE

Astuces pour bouger davantage au quotidien

Notre corps est conditionné pour bouger. Sans activité physique, il se dégrade rapidement. Que nos activités soient formelles (sports, entraînement, etc.) ou informelles (activités domestiques, loisirs, déplacements, etc.), l'important est de bouger. Voici des conseils d'experts pour bouger davantage au quotidien.

En entretenant la maison

- On augmente notre tempo habituel en faisant le ménage.
- On effectue des mouvements vigoureux et on marche d'un bon pas d'une pièce à l'autre. On sera plus active, et on aura fini en un rien de temps!
- On garde le dos droit et on fléchit légèrement les genoux en passant le balai ou l'aspirateur pour solliciter les muscles des cuisses.
- Pour frotter et récurer planchers, baïgnoire, vitres et murs, on effectue des mouvements circulaires en changeant régulièrement de direction et de main pour faire travailler nos deux bras.
- On change souvent de position lorsqu'on jardine, en alternant les positions accroupie, à quatre pattes, assise en tailleur (les jambes croisées) et à la japonaise (les fesses appuyées sur les talons en maintenant le dos droit), etc. On alterne ainsi les muscles qui travaillent et ceux qui sont en flexion.
- On profite de la vaisselle pour faire travailler nos mollets. On rentre le ventre, on



étire légèrement le tronc et la tête sans lever les épaules et on se met sur la pointe des pieds.

- On maintient la position quelques secondes, on relâche et on recommence.
- On ne laisse plus rien s'accumuler en haut ou en bas de l'escalier. Au contraire, on multiplie les occasions d'emprunter l'escalier: c'est bon pour la forme.
- On prend l'habitude de tout faire nous-même. Tondre la pelouse (pas avec le tracteur, évidemment), pelleter l'entrée, ramasser les feuilles mortes, s'occuper du jardin, corder du bois, laver la voiture : toutes ces activités demandent de l'énergie et

font travailler nos muscles.

Au travail

- On sort marcher tous les jours pendant notre heure de déjeuner. En prime, on aura davantage d'énergie et de concentration pour terminer la journée.
- On trouve un endroit pour manger à une quinzaine de minutes de marche de notre lieu de travail.
- On profite des conversations téléphoniques pour bouger. On se lève, on marche ou on se met sur la pointe des pieds pendant quelques minutes.
- On peut aussi saisir un livre ou une bouteille remplie d'eau (un litre d'eau = un kilo) et faire des exercices de musculation pour les poignets et les bras.
- On prend l'habitude de faire des exercices quand on est assise devant l'ordinateur: contractions abdominales et dorsales, rotations d'épaules, étirements, etc.

En faisant les courses

- On gare notre voiture le plus loin possible dans le stationnement du centre commercial. Double avantage: on marche et il y a toujours de la place.
- On transporte les sacs d'épicerie en fléchissant légèrement les bras et les poignets au lieu de les laisser pendre au bout de nos bras. Un bon exercice pour nos biceps!
- Si on achète peu d'articles à l'épicerie, on utilise un panier à poignées plutôt qu'un panier roulant. On plie légèrement le bras pour le transporter.

HYGIÈNE MAISON

Entretien et nettoyer une plaque vitroceramique

C'est beau et très design, mais les plaques vitrocéramiques ont tendance à rapidement se salir. Voici comment conserver leur aspect du neuf...

L'entretien régulier

Lorsque la plaque est encore tiède, nettoyez simplement avec une éponge humide et essuyez avec du papier absorbant.

S'il reste des taches de graisse ou d'autres salissures, utilisez une crème ou un produit spécialement conçu pour le verre vitrocéramique. Il est important de toujours bien rincer et essuyer, pour éviter que ces produits ne s'incrustent lors de la prochaine cuisson.

Les débordements sur la plaque

Pour les débordements de graisse ou d'aliments qui ont cuit ou séché sur le verre, utilisez un racloir ou une lame de rasoir. Faites-le avant que la plaque ne refroidisse pour que ces salissures ne s'incrustent pas, rincez à l'eau claire et essuyez avec du papier absorbant.

Attention

N'utilisez jamais de détergents abrasifs ou corrosifs ni de tampons abrasifs.



Trucs et astuces

Taches d'œuf sur tissu



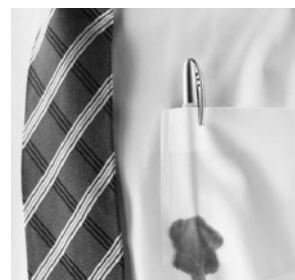
N'utilisez jamais de l'eau chaude, cela cuira l'œuf, mais essentiellement de l'eau froide. Lavez la tache à l'eau savonneuse ensuite à l'eau oxygénée.

Raviver un sac à main en cuir



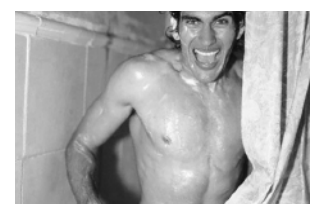
Nettoyez-le soigneusement avec de l'eau savonneuse, additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque. Laissez sécher. Humidifiez un linge d'un jus de citron, frottez doucement votre sac. Terminez le traitement avec l'application d'un cirage incolore.

Tache de stylo sur une chemise



Une tache d'encre sur une poche de chemise sera efficacement éliminée si vous frottez la tache avec un peu de lait. Passez ensuite votre chemise en machine.

Moisissures sur le rideau de douche



Avant de fixer votre rideau de douche, faites-le tremper dans de l'eau fortement salée. Ce traitement de choc va pré-munir votre rideau de ces taches noirâtres et malodorantes.

Page animée
par Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°1671

embrouillai	résider	statuée	encore	bravura	puissances	soustrait
bloqueront	sorcellerie	luta	déchiffre	beau des exploits sportifs		en tenue d'Eye
porteur					voie urbaine	
stagner					jeunes étudiants	
pouffera				arme de poisson		façon-nées
signe de portée			hardiesse	note de oie		détail-tante
		parodie	débris		devis téméraire	
		déquor-niront			abome positif	
se laisse tomber (s')	ourlets			arête rouge		degré musical
	passa tout près			échouais		petit nauje
			indium		filis de lars	
absurde			salabo		rien	
la part de phacou						
		classé			emploi théâtral	
					unités de scote	
fruit à huile			réinstal-les (te)			
verdette			beau			
		substant	naillans			note de fin
		lombes				terre ferme
feras le fier	métal de battée		habitudes			siège de société
	petits parasites		voies d'accès			voutut
				trains-sas		
				ennulera		
titre bourgeois				mauvaise odeur		
passant par				délassé		
		feras du tort				sainte de l'agenda
		luste				licite
	demeurées					garrotter
	traces					arène de cacheur
concorde			souhaites			
			union eu-ropeenne			
rétro-grades				art du papier		disposé
				plie		
rénu			posture de goqa			pareil mais
						racocour
étoile de mer					discours inutile	

SUDOKU	N°1669	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2	6					8			
		4		2		1	7		
1		5		7	9		2	6	
			5			9		1	
				9		6	3	2	
		9		4				5	
	4				1				
		3		5	7				
5				8			6	4	

1	3	4	9	6	2	7	8	5	
8	5	9	4	7	1	3	6	2	
2	6	7	8	5	3	9	4	1	
5	4	3	6	1	8	2	9	7	
6	7	1	2	9	4	8	5	3	
9	2	8	7	3	5	4	1	6	
3	8	2	5	4	6	1	7	9	
7	1	6	3	8	9	5	2	4	
4	9	5	1	2	7	6	3	8	

■	I	D	E	U	S	D	R		
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R
R	U	M	I	N	E	R	T	A	P
■	M	I	N	E	R	A	L	E	A
G	I	T	E	A	N	A	A	T	E
■	N	E	R	F	G	I	F	L	E
F	A	R	A	V	E	N	O	R	F
■	T	A	R	S	E	E	C	R	A
R	I	S	E	T	T	E	A	S	P
■	O	F	I	T	E	S	B	O	N
A	N	C	R	E	R	A	S	P	A
■	H	E	U	I	T	A	L	I	E
T	R	A	N	S	I	E	B	A	S
■	U	R	E	E	S	L	A	C	E
P	A	G	E	S	A	U	T	E	R
■	D	E	S	S	T	R	A	V	E
D	E	R	T	E	S	T	E	S	A
■	A	R	A	U	R	N	E	L	O
B	R	I	E	F	E	R	T	U	Y
■	U	T	F	R	A	C	E	S	S

L'eau de Jupiter viendrait d'une comète

Une équipe de chercheurs vient de démontrer que la comète Shoemaker-Levy 9, qui s'est écrasée en 1994 sur la géante gazeuse, a délivré une importante quantité d'eau lors de l'impact.



La géante gazeuse Jupiter a récupéré une forte quantité dans son atmosphère à la suite de l'impact d'une comète en 1994.

Une étude publiée dans la revue *Astronomy and Astrophysics* du 23 avril a établi avec certitude que l'eau présente dans l'atmosphère de Jupiter avait été apportée par une comète qui s'est écrasée sur la planète en 1994. L'équipe internationale d'astronomes à l'origine de cette

découverte a été dirigée par Thibault Cavalie du laboratoire d'astrophysique de Bordeaux. Grâce au télescope Herschel de l'Agence spatiale européenne (ESA), l'équipe a pu cartographier avec précision la répartition de l'eau dans la stratosphère de Jupiter permettant ainsi d'en déduire son origine.

COMÈTE. Tout commence en juillet 1994 lorsque Shoemaker-Levy 9, comète fragmentée en 20 morceaux par la force des

marées de Jupiter, entre en collision avec la géante gazeuse. Cet impact spectaculaire laisse des traces à la surface de la plus grande planète du Système solaire pendant plusieurs semaines. Il est alors suivi dans le monde entier par de nombreux astronomes, amateurs comme professionnels. C'est la première fois qu'on observe une collision extraterrestre entre deux corps du Système solaire.

En 1997, ISO, le télescope infrarouge de

l'ESA, permet de détecter, pour la première fois, de la vapeur d'eau dans la haute atmosphère de Jupiter. De l'eau, on sait que les planètes géantes en possèdent, mais en principe elle ne peut atteindre la stratosphère. Les scientifiques s'interrogent alors sur ce phénomène, soupçonnant la comète d'avoir joué le rôle de "porteur d'eau".

16 ans plus tard le mystère levé grâce au télescope spatial Herschel

Grâce à sa très grande sensibilité, le télescope spatial Herschel a pu cartographier en 3D la distribution et la densité de la vapeur d'eau dans la stratosphère de Jupiter. L'équipe qui comprend également des chercheurs du LESIA découvre alors deux à trois fois plus d'eau dans l'hémisphère sud de Jupiter, où avait eu lieu l'impact de Shoemaker-Levy 9, que dans l'hémisphère nord. Mieux : le maximum de densité de colonne de l'eau est observé à 44°S, à l'endroit précis où s'était écrasée la comète.

Interrogé par *Sciences et Avenir*, Thibault Cavalie a même pu nous donner une idée de la quantité d'eau apportée par SL9 sur Jupiter : à partir de la densité et de la masse des molécules d'eau présentes sur Jupiter et de la surface de son atmosphère, il en déduit cet ordre de grandeur : "il y a environ 20 milliards de litres. C'est l'équivalent de 180 fois moins que ce que contient le plus grand lac de France : le Lac du Bourget. Ca permet de mieux se rendre compte de la sensibilité d'Herschel, puisque cette quantité, à l'échelle de Jupiter est assez ridicule !" Même si, précise-t-il encore : "On évalue à 20 à 30 % la quantité initiale qui a été perdue".

Les doutes sur l'origine de l'eau dans la haute atmosphère de Jupiter sont ainsi définitivement levés.

Découverte d'une galaxie naine "préservée" dans notre voisinage

La galaxie Leo P se situe à une distance d'entre 5 et 6 années-lumière de notre galaxie. La galaxie naine Leo P vient d'être découverte à une distance de 5 à 6 millions d'années-lumière de la Voie Lactée. Malgré cette proximité, Leo P semble ne pas avoir été perturbée par son imposante voisine. Comme il est rare que les galaxies naines ne soient pas transformées par une force gravitationnelle extérieure, les chercheurs espèrent que cette nouvelle découverte livrera les secrets des plus petites galaxies. C'est un peu comme si, à force de scruter le monde avec une longue-vue, on finissait par ne plus voir les objets les plus proches. Alors que le télescope Hubble

découvre des galaxies toujours plus anciennes et lointaines, une équipe du département d'astronomie de l'université de l'Indiana a mis au jour une galaxie voisine de la Voie Lactée. Située à "seulement" cinq à six millions d'années-lumière de notre galaxie, Leo P était restée jusque-là incognito.

Selon l'article scientifique publié le 30 avril dans *The Astronomical Journal*, Leo P est une galaxie naine qui n'a que très peu, voire jamais, interagi avec ses congénères. La présence de galaxies massives comme la Voie Lactée ou Andromède fait d'habitude s'agglutiner autour d'elles des galaxies de plus petites tailles. Plantée au milieu de nulle part

"Il y a eu une augmentation massive du nombre de ces galaxies proches de nous, explique au Scientific American Alan McConnachie de l'institut Herzberg d'Astrophysique. Mais il y a vraiment très très peu de découvertes de galaxies naines plantées au milieu de nulle part." Cet isolement a gardé Leo P à l'abri de la force gravitationnelle de ses imposants voisins. "Cette galaxie est le produit d'un environnement calme, décrit Riccardo Giovanelli de l'Université de Cornell, éloigné des galaxies majeures." Son équipe a d'abord pris Leo P pour un nuage d'hydrogène, avant de découvrir sa vraie nature grâce aux télescopes optiques de l'observatoire National Kitt

Peak en Arizona. Les chercheurs estiment que cette galaxie comporte des centaines de milliers d'étoiles, contre des centaines de milliards pour la Voie Lactée. Des naines martyrisées "Les galaxies naines sont très sensibles à ce qui se passe autour d'elles, poursuit Alan McConnachie. Elles se font harceler, déchirer et dépouiller de leur gaz. Les petits et les grandes galaxies ont en quelque sorte une histoire en commun. Hélas, toutes les naines que nous observons ont été trop chamboulées pour pouvoir nous renseigner sur leurs propriétés intrinsèques." On espère donc que la découverte de Leo P va enfin permettre d'étudier ce genre de galaxies.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LIPOSUCCION

Inventeur : Giorgio Fischer-Date : 1974-Lieu : Italie

La liposuction a été inventée en 1974 par le gynécologue italien Giorgio Fischer. Beaucoup de personnes y ont recours au mépris des dangers que cette chirurgie peut entraîner. En effet selon les statistiques, 1 patient sur 5.000 meurt des suites d'une liposuction et les médecins spécifient que le danger augmente avec la quantité de graisse enlevée.



INSPECTEUR BARNABY -
LA DÉFENSE SICILIENNE

22h35



Harriet Farmer est agressée dans les bois la nuit où elle devait s'enfuir avec son petit ami, Finn Robson. Plongée dans le coma, la jeune femme se réveille un an plus tard. Barnaby l'interroge mais elle ne se souvient de rien. Finn est soupçonné mais reste introuvable. Le même jour, Edward Stannington, un brillant joueur d'échecs, est assassiné. L'inspecteur tente de déterminer s'il existe un lien entre l'attaque subie par Harriet Farmer et le meurtre de Stannington.

SUBMERGED



22h35



L'ambassadeur des Etats-Unis en Uruguay est assassiné par des agents de services secrets. A Washington, le docteur Chappell est persuadé que quelqu'un a pris le contrôle de l'esprit des tueurs. Un commando, envoyé en Uruguay pour en savoir plus, tombe dans un piège. Les militaires capturés sont soumis à un lavage de cerveau orchestré par le docteur Adrian Lehder. Le gouvernement fait alors appel à Chris Cody, un mercenaire redoutable qui se trouve en prison. Avec Chappell et l'agent Fletcher, il est chargé d'infiltrer la base de Lehder, de capturer le scientifique et de libérer ses prisonniers. En échange, on offre à Cody l'amnistie et 100 000 dollars...

MICMACS À
TIRE-LARIGOT

23h05



Après un séjour à l'hôpital suite à une blessure par balle à tête, Bazil se retrouve à la rue. Par chance, ce doux rêveur, à l'inspiration débordante, est recueilli par une bande de truculents chiffonniers aux aspirations et aux talents aussi divers qu'inattendus, vivant dans une véritable caverne d'Ali Baba : Remington, Calcuette, Fracasse, Placard, la Môme Caoutchouc, Petit Pierre et Tambouille. Un jour, en passant devant deux bâtiments imposants, Bazil reconnaît le sigle des deux fabricants d'armes qui ont causé ses malheurs. Aidé par sa bande d'hurluberlus, il décide de se venger.

NATUROPOLIS - NEW YORK,
LA RÉVOLUTION VERTE

20h35



Au fil des décennies, les New-yorkais se sont coupés de la nature, profitant des bienfaits de l'urbanisation, mais souffrant aussi de ses excès. Pour survivre, la ville doit changer de modèle. Architectes, naturalistes et experts évoquent la révolution verte qui s'opère déjà dans ses rues. Elle se manifeste, par exemple, par l'arrivée inattendue d'animaux sauvages ou par la construction de parcs et la réhabilitation d'espaces verts.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BIENVENUE CHEZ
CAUET

22h30



L'animateur reçoit le rappeur Youssoupha, qui évoque son titre On se connaît ainsi que ses projets musicaux. La chanteuse Joyce Jonathan, qui s'était fait connaître sur Internet avec le morceau Pas besoin de toi, vient parler de son nouveau single intitulé Ça ira. Marine Lorphelin, Miss France 2013, revient sur ses premiers pas en tant que reine de beauté. Les humoristes Tex et le Comte de Bouderbala évoquent leurs spectacles respectifs. Enfin, Lætitia Bléger, Miss France 2004, se confie à Cauet sur ses débuts d'animatrice télé pour la chaîne Campagne TV.

BABYLON A.D.



20h45



Toorop est un mercenaire sans attaches. Vivant caché dans une ville dévastée du Caucase, il a mené d'innombrables combats. Les guerres qui ont ravagé le monde depuis le début du XXIe siècle lui ont cependant permis de se forger une solide réputation. Aussi, c'est tout naturellement à lui que s'adresse Gorsky. Ce parrain de la pègre d'Europe de l'Est lui confie une délicate mission : convoyer jusqu'à New York une jeune fille, Aurora, pour la remettre aux mains d'un ordre religieux tout-puissant. Toorop accepte et se rend en Sibérie

CAPITAL - ILS EN VEU-
LENT À VOTRE ARGENT

20h50



Malins et inventifs, les escrocs trouvent sans cesse de nouvelles astuces pour piéger les particuliers et les entreprises. « Sur la trace des faux-monnayeurs » Pendant plusieurs semaines, les journalistes ont suivi le quotidien d'une section secrète qui traque les faux billets et les trafiquants • « La nouvelle arnaque à la carte bancaire » Enquête sur le phishing, cette escroquerie sur Internet où les arnaqueurs se font passer pour des banques ou des services publics • « Petits escrocs et gros butins » Ils étaient comptables, trésoriers ou secrétaires et ont détourné quotidiennement des fonds pendant des années • « Monsieur le Président s'est fait avoir... » Gros plan sur une escroquerie de haut vol qui a coûté

IRON MAN 2



22h35



Le monde sait désormais que l'inventeur milliardaire Tony Stark et le super-héros Iron Man ne font qu'un. Malgré la pression du gouvernement, de la presse et du public pour qu'il partage sa technologie avec l'armée, Tony n'est pas disposé à divulguer les secrets de son armure, redoutant que l'information atterrisse dans de mauvaises mains. Avec Pepper Potts et James "Rhodey" Rhodes à ses côtés, Tony va forger de nouvelles alliances et affronter de nouvelles forces toutes-puissantes...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

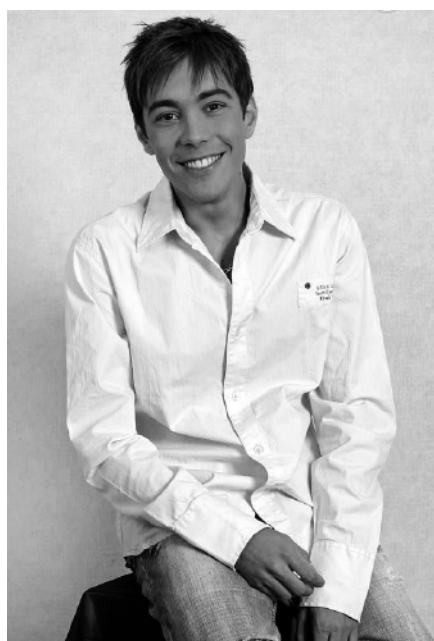
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzareah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

JAIME KING, ELLE ATTEND SON PREMIER ENFANT



Jaime King et son mari sont aux anges, en effet le couple attend son premier enfant. La future maman retrouvera bientôt les plateaux de tournage de la série Hart of Dixie qui vient de signer pour une troisième saison.



Grégory Lemarchal

il aurait eu 30 ans
ce mardi !

La date de ce mardi marque un bien triste anniversaire, celui de la mort de Grégory Lemarchal. Il y a 6 ans, le chanteur de 23 ans perdait son combat contre la mucoviscidose. On se souvient tous de sa très belle reprise de SOS d'un terrien en détresse. des papas.



Jennie Runk

égérie de la marque
H & M

Jennie Runk.
Un beau visage,
une taille...
42 / 44
permettant de
juger à leur juste
valeur les
maillots H&M !
C'est donc le
nouveau visage
de la marque.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h22
Dohr	12h48
Asr	16h34
Maghreb	19h41
Icha	21h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1865 | Dimanche 5 mai 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'Onu appelle à la sécurité des journalistes

PAR RACIM NIDAL

L'Onu a lancé, vendredi dernier, un appel à l'action pour garantir la sécurité des journalistes dans tous les pays, soulignant que "lorsqu'il est possible de s'exprimer en toute sécurité, c'est le monde entier qui en bénéficie".

Dans un communiqué commun, à l'occasion de la Journée internationale de la presse, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova et le secrétaire général Ban Kimoon ont déclaré "Chaque jour, la liberté d'expression fait face à de nouvelles menaces. Parce qu'ils contribuent à garantir la transparence et la responsabilité dans les affaires publiques, les journalistes sont souvent la cible de violences. Les professionnels des médias sont aussi trop nombreux à être victimes d'intimidations, de menaces et de violences. Trop nombreux à être soumis à la détention arbitraire et à la torture, souvent sans recours légal. Nous devons nous montrer fermes face à cette forme d'insécurité et d'injustice", ont-ils déploré.

Selon l'Unesco, plus de 600 journalistes ont été tués au cours des dix dernières années et, parmi eux, beaucoup n'exerçaient pas dans des zones de conflit, ajoutant qu'il persiste un climat d'impunité: 9 assassinats de journalistes sur 10 restent impunis. M. Ban et Mme Bokova ont souligné que la liberté de la presse "ne va pas de soi" et que son



exercice requiert un environnement sûr, propice au dialogue, dans lequel chacun peut s'exprimer librement et ouvertement sans crainte de représailles.

Ils ont également noté que l'action engagée doit concerner les médias traditionnels autant que le monde numérique "où l'information est de plus en plus produite et consommée".

"Les blogueurs, les reporters citoyens et les producteurs de médias sociaux ainsi que leurs sources voient leur sécurité chaque jour plus menacée", relèvent-ils.

Ces agressions, ajoutent les deux responsables onusiens, "entravent non seulement le droit à la liberté d'expression et menacent la sécurité des journalistes en ligne et celle de leurs sources, mais elles

nuisent à la possibilité pour tous de profiter d'un Internet libre et ouvert".

Les chefs de l'Onu et de l'Unesco ont réitéré la ferme détermination à mener une action coordonnée, à effectuer un travail de sensibilisation et à aider les pays à défendre les principes internationaux et à se doter d'une législation en faveur de la liberté d'expression et d'information, comme le prévoit le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

"En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, nous appelons les gouvernements, les sociétés et les individus à tout mettre en œuvre pour protéger la sécurité de l'ensemble des

journalistes, en ligne et hors ligne.

Chacun de nous a une voix à faire entendre. Nous devrions tous pouvoir parler librement et en toute sécurité", ont ajouté M. Ban et Mme Bokova.

Le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993.

Le thème choisi pour 2013, "Parler sans crainte: assurer la liberté d'expression dans tous les médias", a pour ambition de susciter une action internationale en vue de protéger la sécurité de chaque journaliste, dans chaque pays, et de briser le cercle vicieux de l'impunité, souligne l'Onu.

R. N.

Pensée

Cela fait quarante jours que tu nous as quittés à jamais cher et regretté père et grand-père :

Abdelhamid Boudah Ben Hadj Belkacem

Décédé le 27 mars 2013 à Biskra. Tu nous as quittés pour un monde meilleur en laissant un vide incommensurable, mais tu es toujours présent dans nos pensées et nos cœurs. Tu étais un exemple de bonté, d'amour, de générosité et de sagesse. Apprécié de tous les habitants de Biskra, Allah, le Tout Puissant a voulu que tu rejoignes l'autre partie de la famille. Tes conseils vont nous manquer.

Repose en paix. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée pour toi.

Puisse Dieu le Miséricordieux t'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.



EN PARTENARIAT AVEC LE LABORATOIRE
D'ETUDES ET D'ANALYSES DES POLITIQUES
PUBLIQUES EN ALGÉRIE - ALGER III



2^{ème} COLLOQUE INTERNATIONAL

SUR LES SONDAGES D'OPINION ET LES MESURES D'AUDIENCE EN ALGÉRIE

**LES SONDAGES D'OPINION COMME
OUTIL D'ANTICIPATION
ET DE BONNE GOUVERNANCE**

**LES 13 & 14 MAI 2013
À L'HOTEL SAFIR MAZAFRAN-ZÉRALDA**

POUR PARTICIPER:
WWW.MEDIASURVEY-DZ.COM
[f /MEDIA&SURVEY](https://www.facebook.com/MEDIA&SURVEY)













